

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CAMEROUN

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

SERVICE DE STATISTIQUE GÉNÉRALE

LA POPULATION DU CAMEROUN OCCIDENTAL

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE
DÉMOGRAPHIQUE DE 1964

NOTES DE SYNTHÈSE

D.01280

Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères
INSEE - Département de la Coopération
1969

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TABLE DES MATIÈRES

NOTES DE SYNTHESE

	PAGE
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION.....	3
*	
PREMIERE PARTIE : DONNEES DE STRUCTURES : LES INDIVIDUS	11
PREMIERE SECTION : DONNEES DEMOGRAPHIQUES	13
Chapitre I - Répartition de la population par âge, par sexe et par groupe ethnique	15
Chapitre II - L'état matrimonial.....	25
DEUXIEME SECTION : DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES.....	31
Chapitre III - Fréquentation scolaire et degré d'instruction	33
Chapitre IV - Actifs et inactifs	39
TROISIEME SECTION : DONNEES COLLECTIVES	49
Chapitre V - Les ménages et les logements	51
*	
DEUXIEME PARTIE : DONNEES DE MOUVEMENT.....	59
Chapitre VI - Le mouvement naturel	61
Chapitre VII - Les mouvements migratoires	69
*	
CONCLUSION	75
*	
ANNEXE - Note sur le petit commerce et l'artisanat	79
■	
LISTE DES CARTES	
CARTE N° 1 - Carte ethno-démographique du Cameroun Occidental.....	4
CARTE N° 2 - Strates et points de sondage en zone rurale	6
■	
LISTE DES GRAPHIQUES ET SCHEMA	
GRAPHIQUE I-1 - Pyramide des âges de la population du Cameroun Occidental (brute et ajustée)	18
GRAPHIQUE I-2 - Pyramide des âges, brute et ajustée, des originaires du Cameroun Occidental	19
GRAPHIQUE I-3 - Pyramide brute des âges des non-originaires du Cameroun Occidental ..	19
SCHEMA III-1 - Effectifs scolaires de 6 à 14 ans par région et par zone selon le lieu de scolarisation	35

AVANT-PROPOS

L'enquête démographique du Cameroun Occidental a été confiée à la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, aux termes d'une convention passée le 5 novembre 1963 entre le Ministère des Finances et du Plan de la République Fédérale du Cameroun et la dite Société, le contrôle technique de l'opération étant assuré par la Direction de la Statistique du Ministère des Affaires Economiques du Cameroun.

L'ensemble des travaux a donné lieu à la publication d'un Rapport général en deux Tomes rédigé par Mademoiselle Marie-Josèphe DURUPT, Expert du Ministère Français de la Coopération, Monsieur F. HOLIN, Chargé d'Etudes à la S.E.D.E.S. et Monsieur F. TURLOT, Administrateur de l'I.N.S.E.E., Conseiller Technique au Service de la Statistique de la République Fédérale du Cameroun.

La note de synthèse est un résumé des données principales présentées en détail dans les Tomes I et II du rapport principal. Les chiffres cités ici ont été repris sans qu'il en soit systématiquement indiqué la référence dans ces 2 Tomes. Il suffira de se reporter au rapport principal qui contient des développements plus complets, le Tome I étant plus spécialement axé sur l'analyse des résultats et le Tome II sur les problèmes de méthode et les tableaux complémentaires.

*

REMARQUE GENERALE

Les pourcentages comprenant des décimales sont arrondis au plus proche. Cependant ces pourcentages n'ont pas été modifiés pour obtenir systématiquement un total égal à 100, comme il est habituellement pratiqué.

En effet, étant donné le grand nombre de tableaux publiés notamment dans les Tomes I et II du rapport principal et pour éviter un défaut de concordance entre les résultats des différents tableaux concernant le même phénomène, il a paru préférable de ne pas modifier les arrondis pour obtenir un total de 100.

Il est donc normal de constater que la somme des pourcentages varie entre 99,7 et 100,3.



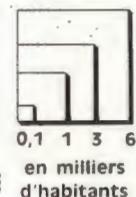
INTRODUCTION

PLANTATIONS

ETHNIES CULTURES POPULATIONS

GROUPES CÔTIERS
BALUNDU MBO ou LUNDU MBO
BANTOÏDES de FORET PLATEAU OUEST
BAMILÈKÈS occidentaux
PLATEAU NORD PLATEAU CENTRE
BALI
CAMER ORIENT
IBO
AUTRES NIGERIENS
DIVERS

HÉVÉA
BANANIER
PALMIER A HUILE

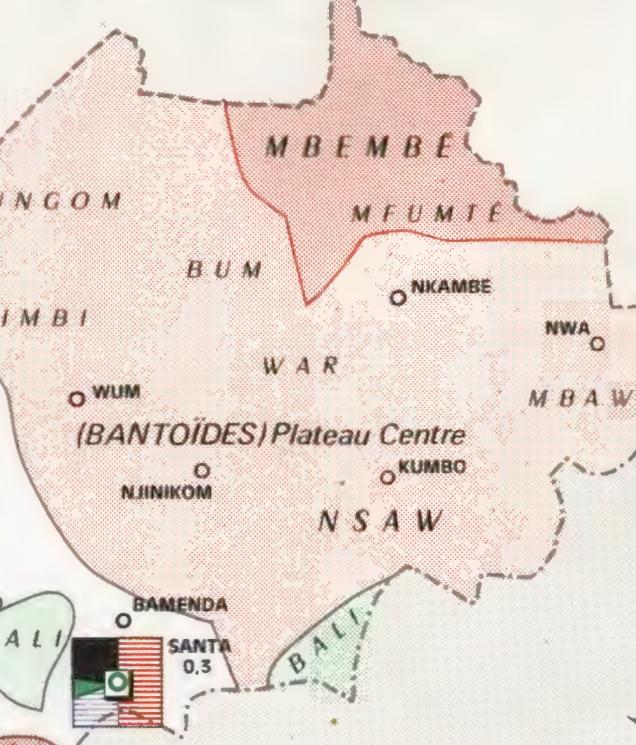


CACAOYER
CAFEIER
THEIER

ANYANG

(BANTOÏDES) Plateau Ouest

GWOFON



MAMFE

BANYANG

EJAGHAM

KORUP

BALONG

LUNDU

MBO

BANGEN

NDIAN

3,9

MBONGÈ

0,5

EKILIWINDI

0,8

BALUNDU

MBONGÈ

3,9

MUKONJE

1,8

BAI

0,1

BOA

2,9

LOBE

0,1

IDENAU

1,1

VICTORIA

THKO

0,1

BUA

0,1

IDENAU

1,1

VICTORIA

THKO

Le plébiscite de février 1961, organisé sous le contrôle des Nations Unies, a décidé du rattachement de l'ex «Southern Cameroons» à la République Indépendante du Cameroun. Ce territoire, jusqu'alors placé sous la tutelle britannique, est ainsi devenu «Cameroun Occidental» et partie intégrante de la République Fédérale du Cameroun dont il constitue aujourd'hui un des deux Etats Fédérés.

*

1 - GEOGRAPHIE

Le Cameroun Occidental couvre une superficie d'environ 42.000 km² et s'étend entre le Nigéria et le Cameroun Oriental sur 400 km de long et quelque 100 km de large.

Il comporte :

- un plateau granitique et une chaîne montagneuse d'origine volcanique dans sa partie Nord. Le Mont Cameroun (4070 m), volcan en activité, constitue, au Sud, l'extrémité continentale de la chaîne,
- la cuvette de Mamfé descendant progressivement jusqu'à la Cross River,
- un bassin atlantique divisé par le Mont Cameroun en deux bassins plus homogènes, celui de Rio del Rey et celui de Tiko.

Le climat est subéquatorial au Nord et équatorial au Centre et au Sud avec en moyenne 4 mètres d'eau le long de la côte.

Le Nord (départements de Bamenda, Wum et Nkambé) présente une homogénéité culturelle assez remarquable. C'est essentiellement une région de savane, éventuellement arbustive, avec élevage et cultures vivrières et relativement bien desservie par la «Ring Road» et les routes secondaires.

Le Centre (département de Mamfé) forestier, de population clairsemée, reste très isolé et économiquement encore peu développé.

Au Sud, la région côtière comprend les départements de Kumba et de Victoria. On y trouve les plantations modernes, quelques exploitations forestières et les villes principales.

Le Cameroun Occidental offre donc une grande variété à la fois dans son paysage, son peuplement et son économie. Au Nord et au Centre, s'oppose le Sud auquel la présence de villes et de grandes plantations donne l'aspect d'une zone largement ouverte à la modernisation.

*

2 - PRESENTATION DE L'ENQUETE

Le dernier recensement administratif remontait à 1953. Après la création de la République Fédérale du Cameroun, il est apparu nécessaire de collecter des données plus récentes qui permettent en particulier d'établir un plan de développement dans le cadre fédéral. Aux objectifs d'information démographique (natalité, mortalité, structure par sexe, accroissement de la population...) s'ajoutaient les objectifs d'information économique et sociologique (fréquentation scolaire, secteur d'activité, migrations etc.).

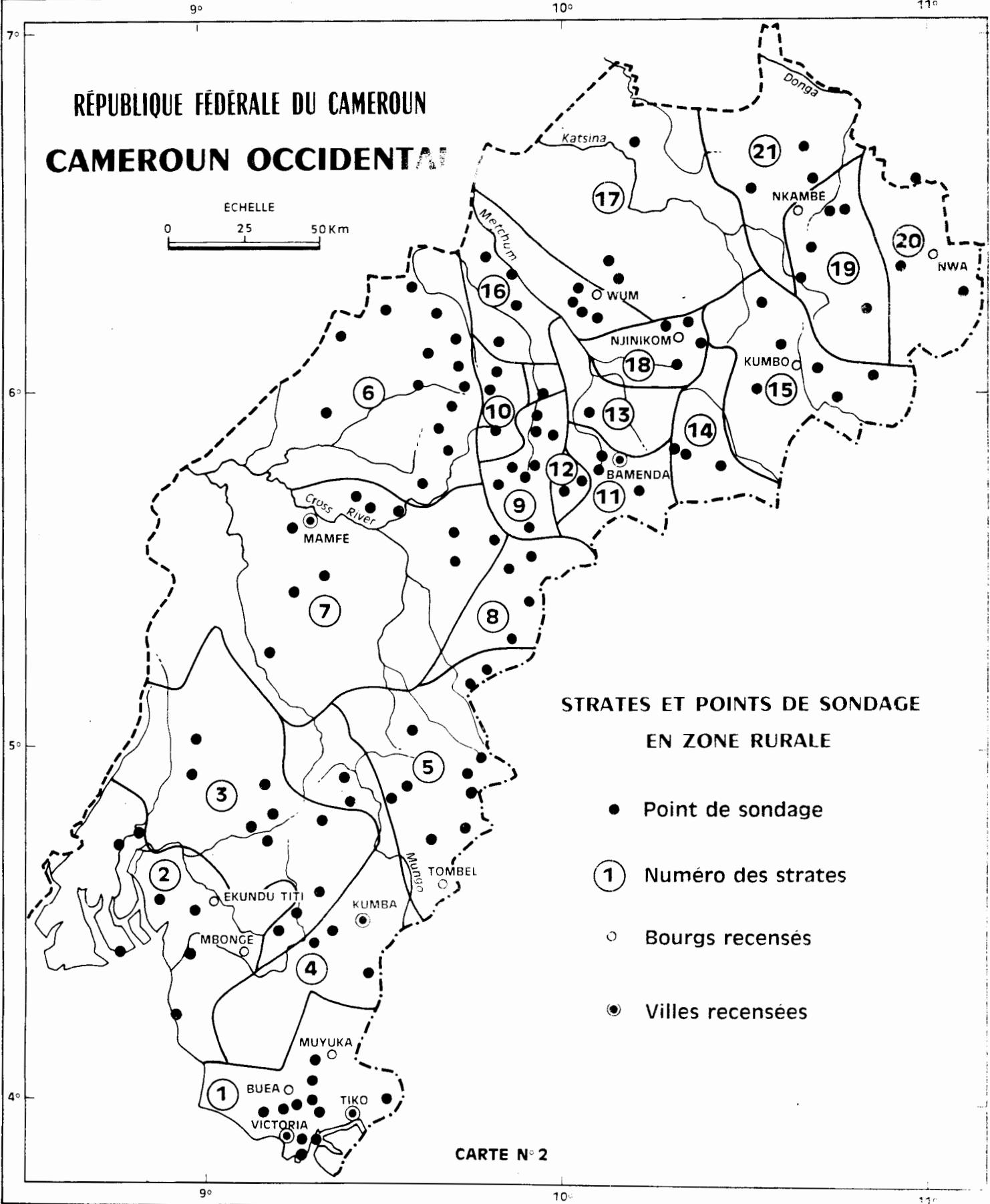
Le plan de sondage comportait les taux suivants, choisis dans le souci d'obtenir des échantillons représentatifs pour chaque type de population ou chaque unité géographique considérés : zone rurale = 1/20, bourgs = 1/10, plantations = 1/5, villes de Kumba = 1/5, de Mamfé, Tiko, Bamenda (sauf quartier administratif) = 1/2, villes de Buéa (capitale administrative), de Victoria, et quartier administratif de Bamenda = 1/1.

Le tirage systématique en zone rurale, effectué essentiellement à partir de la liste des villages établie par le recensement de 1953 (1), a été réalisé après stratification de cette zone en 21 strates géographico-ethniques respectant

(1) - Dans quelques cas spécifiques, la liste des « Tax payors », établie chaque année par les autorités locales, a été utilisée de préférence au recensement.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CAMEROUN
CAMEROUN OCCIDENTAL

ECHELLE
0 25 50 Km



les limites départementales (sauf pour les villages de pêcheurs du Sud que l'on a rattachés systématiquement au département de Kumba).

Au total, 112.580 personnes résidentes ont été recensées dont 28.273 femmes âgées de 15 ans et plus (non compris nomades et étrangers non-africains).

★

3 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION RESIDENTE

L'étude porte essentiellement sur la population résidente, plutôt que sur la population présente au moment de l'enquête, la population résidente étant définie comme celle « vivant » habituellement au lieu de recensement. Ce choix, d'usage dans les pays d'expression française, s'explique à la fois par des raisons d'ordre économique, les actifs étant recensés là où ils travaillent, d'ordre sociologique, les structures familiales pouvant être ainsi saisies, et d'évaluation des effectifs globaux du fait des mouvements migratoires saisonniers.

3-1.- REPARTITION D'ENSEMBLE

Le tableau A-1 donne la répartition de la population résidente par département. A l'intérieur de chacun des six départements, regroupés en trois régions, on distingue sous le terme de « zone » quatre types de population :

- la population rurale,
- la population résidant dans les bourgs,
- la population résidant dans les camps des plantations, à laquelle ont été rattachés deux camps de police installés dans la périphérie de plantations (1),
- la population urbaine.

Au Cameroun Occidental, plus de la moitié de la population totale réside dans la région Nord, le département de Bamenda représentant à lui seul 35,6 % et les départements de Wum et Nkambé respectivement 10,2 % et 9,9 % du total. La région Sud compte pour près d'un tiers soit environ 333.000 personnes qui se répartissent entre le département de Kumba, le plus peuplé avec 19,9 % de la population totale, et celui de Victoria avec 12,4 %. La région Centre, qui comprend le seul département de Mamfé, compte pour moins d'un huitième, soit 11,9 % avec 122.346 habitants.

Tableau A-1.- Répartition de la population résidente par département et par région, selon la zone

Zone →		ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	TOTAL
DÉPARTEMENTS	NKAMBÉ	97.100	Nkambé Nwa <hr/> 5.000	-	-	102.100
	WUM	91.420	Wum Njinikom <hr/> 14.270	-	-	105.690
	BAMENDA	338.220	Kumbo <hr/> 9.040	465	18.333	366.058
	MAMFÉ	114.580	-	-	7.766	122.346
	KUMBA	143.320	Tombel Ekundu-Titi Mbonge <hr/> 14.460	16.035	30.985	204.800
	VICTORIA	49.240	Muyuka <hr/> 5.030	33.556	Tiko Victoria Buea <hr/> 40.404	128.230
RÉGIONS	NORD	526.740	28.310	465	18.333	573.848
	CENTRE	114.580	-	-	7.766	122.346
	SUD	192.560	19.490	49.591	71.389	333.030
TOTAL GENERAL		833.880	47.800	50.056	97.488	1.029.224

(1) – Il s'agit du camp de Santa (département de Bamenda) et du Collège de la police de Mutengene (département de Victoria) respectivement 160 et 261 personnes.

Pour chaque zone, la population des trois régions se répartit proportionnellement de la façon suivante :

Région \ Zone	ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	TOTAL
Nord	63,2	59,2	0,9	18,8	55,8
Centre	13,7	-	-	8,0	11,9
Sud	23,1	40,8	99,1	73,2	32,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le Nord compte près des deux tiers de la population rurale totale (63,2 %), tandis que dans le Sud se trouvent la quasi totalité des plantations et près des trois quarts de la population urbaine (73,2 %).

L'aspect diversifié du Sud se trouve confirmé par l'analyse de l'importance relative de chaque zone par région.

Région \ Zone	ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	TOTAL
Nord	91,8	4,9	0,1	3,2	100,0
Centre	93,7	-	-	6,3	100,0
Sud	57,8	5,9	14,9	21,4	100,0
TOTAL	81,0	4,6	4,9	9,5	100,0

Au Nord et au Centre où la population rurale représente respectivement 91,8 % et 93,7 % s'oppose le Sud où seulement un peu plus de la moitié de la population est rurale (57,8 %).

Si l'on examine la répartition de la population non plus par région, mais par département (1), on remarque que le Sud est en lui-même moins homogène que les deux autres régions. Le département de Kumba qui comprend 70 % en zone rurale, 7,8 % en plantations et 15,1 % en ville forme la transition entre les départements de type traditionnel, essentiellement ruraux, et le département de Victoria qui, à l'extrême Sud du pays, apparaît fortement urbanisé, avec 38,4 % en zone rurale, 26,2 % en plantations et 31,5 % en ville.

3.2.- DENSITE DE LA POPULATION

Comme l'indique le tableau A-2, la densité de la population au Cameroun Occidental est de 24,6 habitants au km². Elle est plus élevée dans le Nord où elle est de 34,1 (2) que dans le Sud où elle n'atteint que 23,5. Le Centre est la région la moins peuplée avec une densité de 11,4. Si l'on classe les départements par ordre décroissant, on remarque que Bamenda et Victoria viennent en tête à égalité, suivis de loin par Nkambé, puis par Wum et Kumba. La densité du département de Bamenda est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une population rurale à 90 %, phénomène que l'on retrouve dans l'Ouest du Cameroun Oriental qui présente les plus fortes densités du Cameroun.

Tableau A-2.- Tableau comparatif par département et par région de la densité de la population en 1964 et en 1953

Départements et régions	Superficie en km ² (*)	Population estimée en 1964	Densité en 1964 (Nbre Hab./km ²)	Population du recensement de 1953	Densité en 1953 (Nbre Hab./km ²)
Nkambé	4.800	102.100	21,3	84.592	17,6
Wum	5.988	105.690	17,7	79.656	13,3
Bamenda	6.050	366.058	60,5	264.790	43,8
Mamfé	10.725	122.346	11,4	100.422	9,4
Kumba	12.075	204.800	17,0	137.760	11,4
Victoria	2.125	128.230	60,3	85.504	40,2
Nord	16.838	573.848	34,1	429.038	25,5
Centre	10.725	122.346	11,4	100.422	9,4
Sud	14.200	333.030	23,5	223.264	15,7
TOTAL	41.763	1.029.224	24,6	752.724	18,0

(*) — Superficies approximatives fournies par l'IRCAM, « Tableau de la population du Cameroun » - Février 1965.

(1) — Voir Tableaux A-I-1 et A-I-2 du Tome II.

(2) — Où elle serait de l'ordre de 35,2 si l'on tenait compte des nomades.

Un examen de la densité par arrondissement (1) montrerait de façon plus précise que les densités faibles correspondent aux zones forestières, de basse altitude et éloignées des routes : 6 habitants au km² dans la région au-delà de la Cross River, 11 dans la région Ouest de Kumba et 14 dans la zone Centre et Sud de Mamfé. Cet ensemble forme une grande tache tout le long de la frontière avec le Nigéria.

Une deuxième zone, avec des densités « moyennes » de 19 à 25 habitants au km², comprend au Nord des régions de haute altitude (département de Nkambé et arrondissement de Kom du département de Wum), et au Sud, soit des régions de basse altitude et proches des routes (Centre et Sud du département de Kumba), soit de plus haute altitude, mais plus éloignées des voies de communication.

Deux centres de très forte densité se détachent avec le département de Bamenda (où la densité varie de 49 habitants au km² dans l'arrondissement de Nsaw à 58 dans celui de Gwofon et à 70 dans le centre du département) et le département de Victoria à qui la présence des villes et des plantations donnent un aspect très spécifique.

3.3.- PRECISION DES RESULTATS

On peut affirmer qu'il y a 95 chances sur 100 pour que la population totale soit, compte tenu des aléas des sondages, comprise entre 980.200 et 1.087.200 habitants en 1964. Le tableau suivant indique l'ampleur de la variation possible selon les zones et les régions.

Région \ Zone	ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	ENSEMBLE
Nord	± 6,32	± 7,99	± 17,40	± 2,64	± 5,82
Centre	± 10,77	-	-	± 4,21	± 10,09
Sud	± 17,48	± 7,2	± 2,28	± 1,90	± 10,09
TOTAL	± 5,87	± 5,57	± 2,28	± 1,55	± 4,76

Pour les villes qui n'ont pas été recensées exhaustivement, l'écart est le suivant :

Villes	Taux de sondage	Ecart en %	Population comprise	
			entre	et
Bamenda	1/2	± 2,64	17.850	18.820
Mamfé	1/2	± 4,21	7.440	8.090
Kumba	1/5	± 4,29	29.660	32.310
Tiko	1/2	± 3,29	8.930	9.540

La précision obtenue est satisfaisante dans l'ensemble, si l'on tient compte du fait :

- que la base de sondage dont on disposait était très « vieillie »,
- que, le Sud a connu de très profonds bouleversements depuis 1953,
- et que les objectifs poursuivis consistent non pas tant à faire une estimation exacte de la population qu'à étudier des données structurelles et les principales caractéristiques de l'évolution démographique.



(1) -- Le terme d'arrondissement est utilisé ici pour désigner la circonscription d'une sous-préfecture. Le découpage en strates ne correspondant pas à celui des sous-préfectures, les chiffres de densité par arrondissement présentés ici ne donnent que des ordres de grandeur :

- Département de Nkambé : 21,3 dont : Nkambé 20 Nwa 23	- Département de Bamenda : 60,5 dont : Bamenda 70 Kumbo 49 Gwofon 58	- Département de Kumba : 17,0 dont : Kumba 24 Ekundu-Titi 11 Banguem 19
- Département de Wum : 17,7 dont : Wum 15 Njinikom 25	- Département de Mamfé : 11,4 dont : Akwaja 6 Mamfé 14	- Département de Victoria : (y compris Muyuka) 60,3

PREMIERE PARTIE :

DONNEES DE STRUCTURES : LES INDIVIDUS

PREMIERE SECTION :

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE I

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE, PAR SEXE ET PAR GROUPE ETHNIQUE

I-1.- PRECISION DE L'AGE	16
I-2.- DONNEES GLOBALES DE REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE ..	17
I-3.- DONNEES PAR REGION ET PAR ZONE DE LA REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE	20
I-4.- STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES ETHNIQUES	21
I-4-1.- Répartition d'ensemble.....	22
I-4-2.- Répartition par zone et par région	22
I-4-3.- Répartition par ville	23

I-1.- PRECISION DE L'AGE

Les âges ont été estimés très généralement par l'utilisation d'un calendrier historique et d'un calendrier annuel dressés dans chaque lieu d'enquête. Il était à craindre que, dans ces conditions, certains biais se produisent. L'analyse de la pyramide des âges montre en effet trois erreurs systématiques :

- . la «répulsion des âges ronds», du fait des recommandations de prudence données aux enquêteurs qui ont ensuite appliqué les consignes avec trop de zèle,
- . la «répulsion des âges adolescents», du fait d'une sous-estimation de l'âge chez les jeunes avant la puberté, et d'une surestimation chez les individus pubères et surtout chez les femmes ayant déjà un enfant,
- . la surestimation de l'âge des hommes, surtout parmi les classes d'âge plus élevées, du fait du prestige attribué au grand âge.

La cause de ce phénomène vient de ce que l'état civil n'a pas encore largement pénétré dans la population. Un dixième seulement possède une date de naissance précise et ce dixième ne se répartit pas uniformément parmi les résidents.

L'âge joue un rôle très important quant à la précision de la date de naissance. De 29 % chez les enfants de moins de cinq ans (et même de 50 % chez ceux de moins d'un an), le taux de précision au jour baisse à 3,5 % entre 15 et 24 ans pour n'être plus que de 1,1 % entre 25 et 44 ans. Le lieu de résidence constitue le deuxième facteur déterminant, ainsi que l'indique le tableau I-1.

Tableau I-1.- Proportion, selon la zone et la région, de la population résidente de moins de cinq ans dont le jour de naissance est connu

	Zone Rurale	Bourgs	Plantations	Villes	TOTAL
Nord	17,6	28,0	54,9	48,9	19,2
Centre	12,2	-	-	71,9	16,1
Sud	40,0	42,6	62,9	78,2	52,6
Total	21,4	33,7	62,8	71,8	28,9

L'influence de l'ethnie, partiellement liée à celle de la zone, est elle aussi importante, comme le montre le tableau I-2 relatif aux moins de cinq ans de la zone rurale.

Tableau I-2.- Les moins de cinq ans de la zone rurale : Proportion, par ethnie, des moins de cinq ans dont le jour de naissance est connu

Ethnies de la Côte	Balundu-Mbo	Bantoïdes de Forêt	Bamilékés Occidentaux	Bantoïdes du Plateau	Camerounais Orientaux	Nigériens	Autres	TOTAL
32,9	41,2	10,5	20,5	17,7	48,8	40,3	12,5	21,4

Une même ethnie peut d'ailleurs présenter un comportement différent dans deux départements très voisins.

Tableau I-3.- Bantoïdes du Plateau, Camerounais Orientaux et Nigériens des départements de Kumba et Victoria : Proportion, par ethnie, parmi les moins de cinq ans, de ceux dont le jour de naissance est connu

Département \ Ethnie	Bantoïdes du Plateau	Camerounais Orientaux	Nigériens
Victoria Kumba	24,0 % 44,0 %	60,0 % 54,5 %	28,0 % 51,0 %

Sans doute cela tient-il pour partie au secteur d'activité des parents. Les pêcheurs nigériens, plus nombreux dans le département de Victoria, ont vraisemblablement un souci moindre de l'état civil que leurs compatriotes commerçants ou

artisans de Kumba. De plus, les dates de naissance sont plus précisément connues en plantation qu'en zone rurale et certains ouvriers de plantations se sont établis fermiers à la suite de l'exploitation de la forêt.

Les responsables de l'établissement d'un état civil généralisé pourraient se fixer deux objectifs principaux :

– obtenir dans les bourgs et plantations l'égalisation avec les taux urbains, ce qui ne devrait pas représenter un effort très considérable,

– mettre sur pied, en zone rurale où la pénétration risque d'être plus lente du fait des communications plus difficiles, un système plus complexe utilisant à la fois les autorités locales et un réseau d'agents recenseurs mobiles.

★

I-2.- DONNEES GLOBALES DE REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE

Le tableau I-4 illustré par le graphique I-1 fournit par tranche quinquennale les effectifs résidents bruts et ajustés (1) sans faire de distinction entre originaires et non-originaires (2). En fait, étant donné la méthode adoptée, l'ajustement a porté sur les seuls originaires car les non-originaires, Camerounais Orientaux et Nigériens, ont des dates de naissance précises beaucoup plus fréquemment et toutes les caractéristiques de populations immigrantes.

Tableau I-4.- Répartition de la population du Cameroun Occidental selon le sexe et l'âge (en effectifs et en %)
Répartition brute et ajustée

Classes d'âge	EFFECTIFS				% /oo			
	Total brut		Total ajusté		Total brut		Total ajusté	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
- de 1 an	21.628	23.200	23.128	24.346	21	23	23	24
1 - 4 ans	77.323	80.660	76.734	80.188	75	78	75	78
5 - 9 ans	86.475	85.493	75.665	80.095	84	83	74	78
10 - 14 ans	59.903	47.706	60.936	63.072	58	46	59	61
15 - 19 ans	40.319	46.331	51.459	55.803	39	45	50	54
20 - 24 ans	35.898	53.209	44.405	49.144	35	52	43	48
25 - 29 ans	43.502	50.397	42.528	41.381	42	49	41	40
30 - 34 ans	32.657	38.616	34.569	32.713	32	37	34	32
35 - 39 ans	33.295	28.764	29.013	26.189	32	28	28	25
40 - 44 ans	20.161	21.128	21.901	20.963	20	21	21	20
45 - 49 ans	21.807	17.853	17.516	16.150	21	17	17	16
50 - 54 ans	13.045	11.183	12.199	11.714	13	11	12	11
55 - 59 ans	11.087	7.753	8.246	7.894	11	8	8	8
60 - 64 ans	5.329	3.909	5.138	4.917	5	4	5	5
65 - 69 ans	3.798	2.335	3.435	3.341	4	2	3	3
70 ans et +	2.814	1.646	2.169	2.273	3	2	2	2
	509.041	520.183	509.041	520.183	495	505	495	505
	1.029.224	1.029.224			1.000		1.000	

Le graphique I-1 montre avec les effectifs bruts, comment les erreurs systématiques ont déformé la pyramide. L'ajustement «rebouche» les trous et fait apparaître une répartition par grands groupes d'âges légèrement différente de la répartition brute.

- Les enfants de moins de 15 ans comptent pour 47,2 % de la population ajustée.
- Les adultes, de 15 à 59 ans, comptent pour 50,8 % de la population ajustée.
- Les vieillards, de 60 ans et plus, comptent pour 2,0 % de la population ajustée.

La population du Cameroun Occidental serait un peu plus jeune qu'il n'apparaît d'après les informations brutes recueillies.

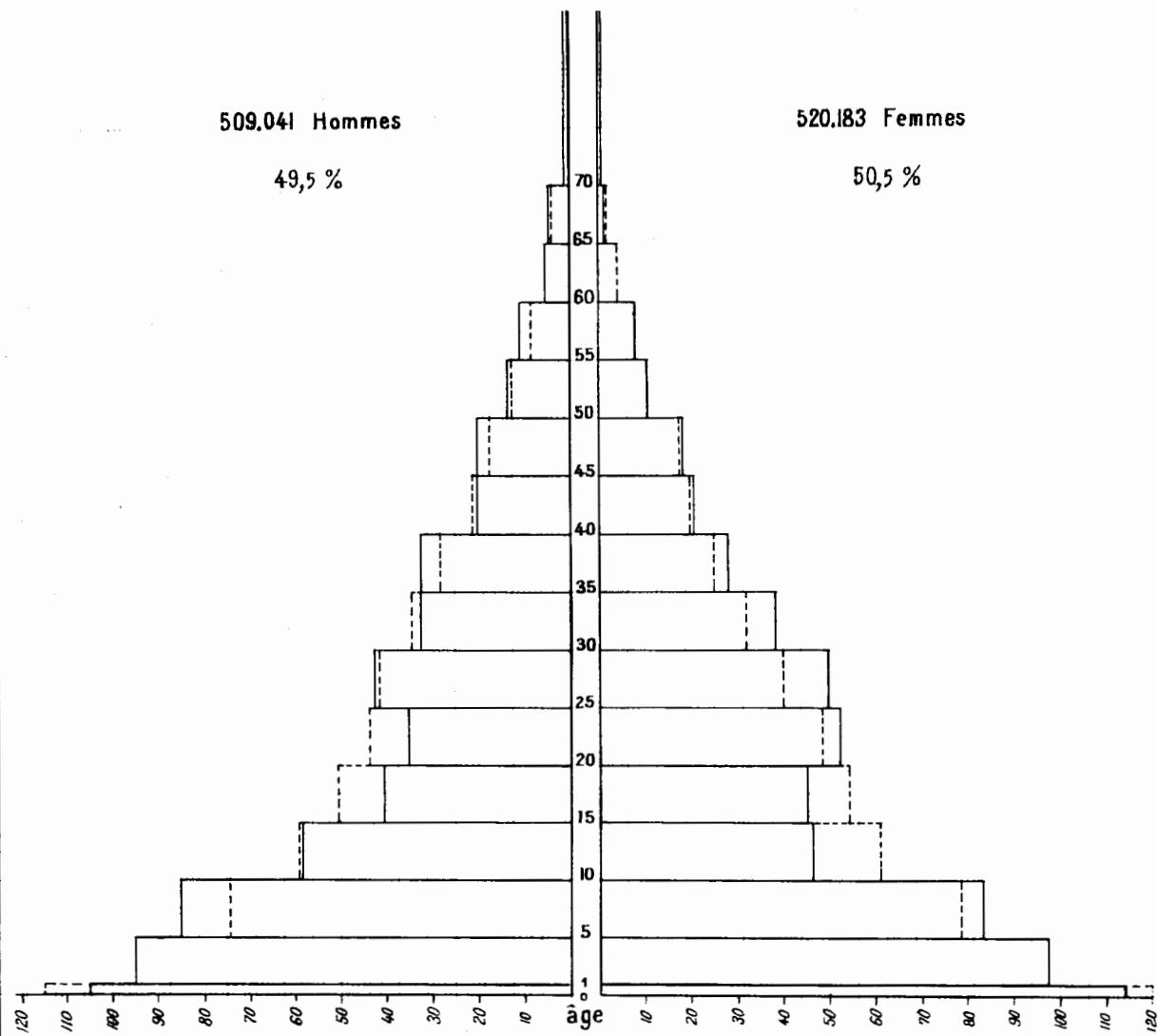
Les graphiques I-2 et I-3 qui représentent les pyramides d'âge respectives des originaires et des non-originaires montrent de façon significative la différence de structure par âge et par sexe entre les deux populations. Chez les non-originaires, le gonflement des effectifs de 15 à 39 ans est plus prononcé. Il correspond à une population d'actifs venus s'installer au Cameroun Occidental, pour certains d'entre eux, avec femmes et enfants.

(1) – La méthode d'ajustement, laquelle presuppose une population démographiquement stable, est décrite dans l'annexe A-II-1 (Tome 2).

(2) – Le terme de «non-originaires» désigne les personnes qui, même si elles sont nées au Cameroun Occidental, appartiennent à une ethnie autre que celles installées originellement ou à un pays autre que le Cameroun Occidental.

GRAPHIQUE I.1

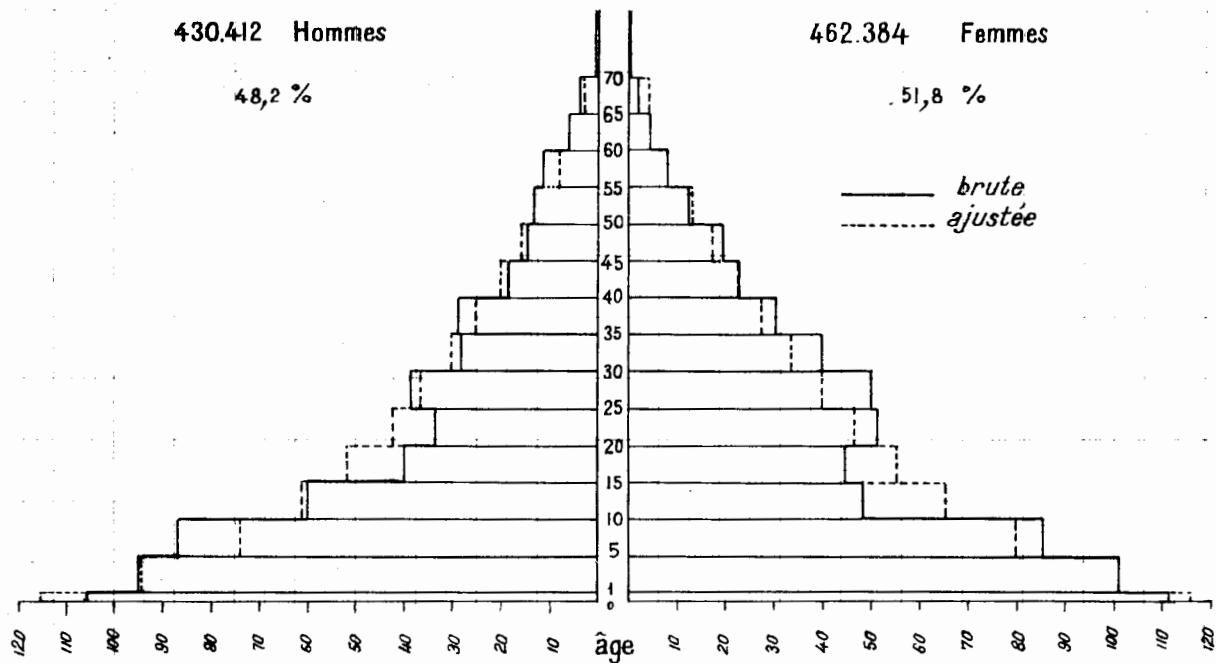
Pyramide des âges de la population du Cameroun occidental
(BRUTE et AJUSTEE)



(Pyramide rapportée à 1000 habitants)

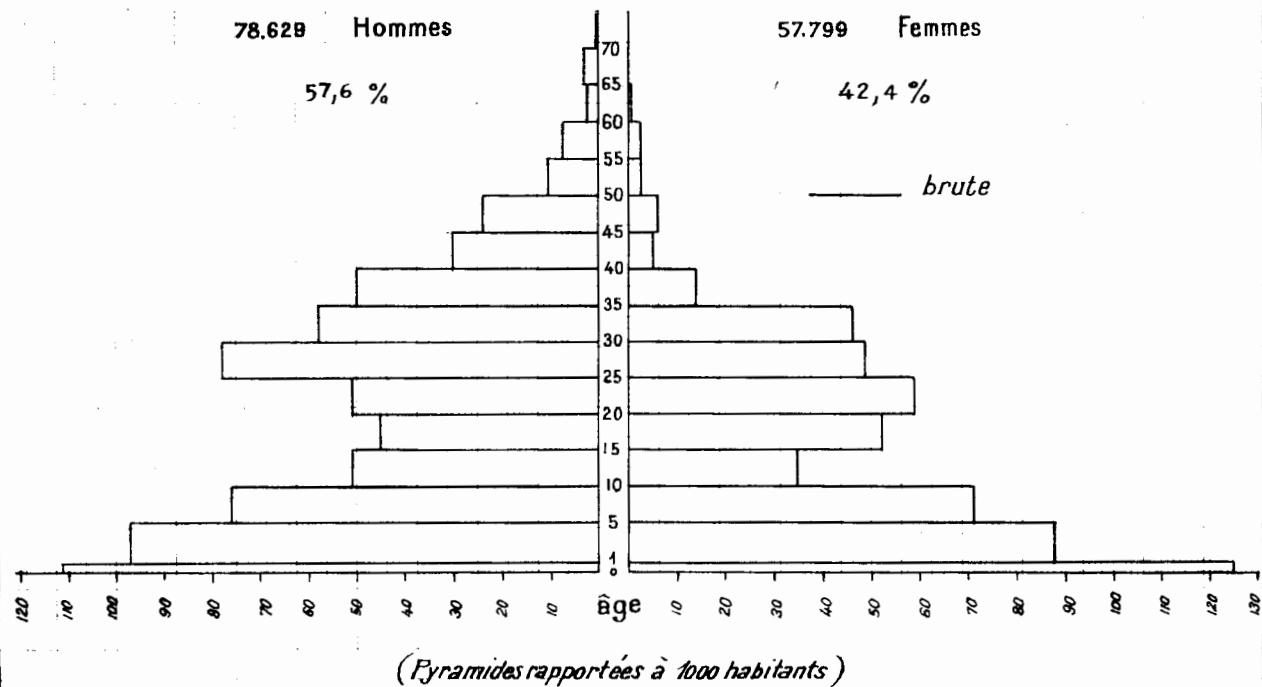
GRAPHIQUE I.2

Pyramide des âges, brute et ajustée, des originaires du Cameroun occidental



GRAPHIQUE I.3

Pyramide brute des âges des non originaires du Cameroun occidental



I-3.- DONNEES PAR REGION ET PAR ZONE DE LA REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE

Les données régionales sont, elles, présentées en résultats bruts et ne peuvent être considérées que comme des ordres de grandeur.

I-3-1.- En zone rurale, le Sud compte un plus fort pourcentage d'adultes que le Nord et le Centre, (47 % de personnes âgées de 15 à 44 ans contre 40 % et 38 % respectivement) et moins d'enfants (41 % de moins de 15 ans contre 49 % et 48 % respectivement).

Par ailleurs la répartition par tranche d'âge est plus irrégulière dans le Sud que dans le Nord et le Centre. Les taux de masculinité y sont de plus beaucoup plus élevés ainsi que l'indique le tableau I-5. On verra plus loin que les migrations d'adultes du Nord vers le Sud et la présence de non-originaires du Cameroun Occidental donnent à cette dernière un caractère très particulier et expliquent sa structure par âge et par sexe.

Tableau I-5.- Nombre d'hommes pour 100 femmes par zone et par région (tous âges et 15 ans et plus)

Zone et Région	tous âges	15 ans et +
Zone rurale		
Nord	89	78
Centre	88	74
Sud	112	117
Total	94	86
Bourgs		
Nord	89	79
Sud	111	119
Total	97	94
Plantations	125	145
Villes		
Nord	117	129
Centre	113	115
Sud	127	144
Total	124	139
Ensemble		
Nord	90	80
Centre	90	76
Sud	117	126
Total	98	93

I-3-2.- La population des bourgs présente, quant à elle, des caractéristiques proches de celles de la zone rurale avoisinante.

I-3-3.- La population des plantations est composée essentiellement de jeunes immigrants : 90 % de moins de 35 ans, 46 % entre 15 et 34 ans. L'immigration est de type familial, avec décalage de 5 à 10 ans entre les deux sexes pour les classes adultes.

Il est remarquable que plus la plantation est de taille restreinte, plus est fort le taux de masculinité, la présence des épouses supposant l'existence d'une infrastructure coûteuse, ce qui est généralement le cas des plantations plus importantes.

Tableau I-6.- Plantations : Taux de masculinité et effectifs moyens par groupe de plantations

Effectifs de la population	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV
	- 1000	1000 - 1999	2000 - 3999	4000 et +
Taux moyen de masculinité	141	136	124	104
Effectifs moyens	400	1330	2920	6635
Plantations exceptionnelles		Toile (II) taux 83 effectif 1205	Misselelle (III) taux 168 effectif 2770	

I-3-4.- Le tableau I-7 donne la répartition par grands groupes d'âge de la population des six villes du Cameroun Occidental. La jeunesse de cette population est frappante : 12 % seulement est âgée de 35 ans et plus contre 20 % pour l'ensemble de la population du pays.

Tableau I-7.- Villes : Répartition de la population par grands groupes d'âge et par ville en %

Ville	Age	- de 15 ans	15 à 34 ans	35 ans et +
Bamenda		45,9	41,9	12,2
Mamfé		49,0	38,1	12,9
Kumba		46,0	41,9	12,1
Tiko		47,7	39,1	13,2
Victoria		43,5	45,5	11,0
Buéa		41,8	44,0	14,2
Ensemble		45,4	42,3	12,3

Il convient de rappeler qu'à l'exception de Mamfé et Tiko, les effectifs de la population urbaine se sont multipliés par 2,7 au minimum depuis le recensement de 1953.

Les taux de masculinité indiqués dans le tableau I-8, sans atteindre ceux trouvés en plantation, sont élevés, surtout dans les villes qui se sont développées davantage depuis 1953.

Tableau I-8.- Nombre d'hommes pour 100 femmes, par ville

REGION et VILLE		15 ans et +	Tous âges
NORD	Bamenda	129	117
CENTRE	Mamfé	115	113
SUD	Kumba	138	125
	Buéa	151	130
	Victoria	154	131
	Tiko	135	121
	Total Sud	144	127
TOUTES VILLES		139	124

Ils sont en effet plus élevés dans les villes du Sud dont la croissance est la plus spectaculaire et plus faible à Mamfé dont la population est restée stable.

En conclusion, au Nord et au Centre, essentiellement ruraux, s'oppose le Sud, riche en villes et en plantations, où a immigré, dans ces dix dernières années, une population d'adultes jeunes constituée pour une large part d'hommes célibataires ou fréquemment venus seuls. Cette opposition se précisera tout au long du rapport, sur les différents plans.

★

I-4.- STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES ETHNIQUES

Dans les régions non perturbées par les mouvements de population, le découpage en strates (1) correspond sensiblement à des ensembles ethniques. Dans les régions d'immigration, le découpage effectué correspond à celui des ethnies originellement prépondérantes, mais que l'arrivée d'immigrants a profondément transformé. Dans ces conditions, une étude ethnique s'imposait.

Cependant, la multiplicité ethnique (2), favorisée par la présence de forêts denses sur près des deux tiers du pays, s'accordant mal avec les impératifs tant techniques que financiers d'une enquête au 1/20^e en zone rurale, on a opéré de très nombreux regroupements dont on trouvera le détail dans le Rapport principal (3). Seul un recensement exhaustif, aux objectifs beaucoup plus limités, pourrait fournir les renseignements numériques par «clans» et «tribus» s'ils étaient souhaités.

- | | |
|--|---|
| Les originaires du Cameroun Occidental | <ul style="list-style-type: none"> - les Groupes Côtiers (originaires du département de Victoria) - les Balundu-Mbo (originaires essentiellement du département de Kumba) - les Bantoïdes de Forêt (originaires du département de Mamfé) |
|--|---|

(1) - Voir Introduction paragraphe 2.

(2) - Quelque soixante groupes ethniques, d'importance très inégale, compte non tenu des non-originaires.

(3) - Tomes I et II.

- les Bamilékés Occidentaux
- les Bali (département de Bamenda)
- les Bantoïdes du Plateau-Ouest (limite Mamfé - Wum - Bamenda)
- les Bantoïdes du Plateau-Centre (départements de Bamenda, Wum, Nkambé)
- les Bantoïdes du Plateau-Nord.

Les non-originaires

- les Camerounais Orientaux (dont les Bamilékés)
- les Haoussa et Fulanis, ces derniers étant analysés séparément dans une note annexe du rapport principal (1)
- les Nigériens (dont les Ibos).

I-4-1.- REPARTITION D'ENSEMBLE

Les effectifs par groupe ethnique sont donnés dans le tableau I-9. Les Bantoïdes du Plateau représentent à eux seuls près de 60 %.

Tableau I-9.- Répartition de la population résidente (en effectif et en %), et proportion de moins de 35 ans (%), selon l'ethnie et le sexe, et taux de masculinité selon l'ethnie (%)

Groupes ethniques	Sexe	EFFECTIFS			% %			Proportion de moins de 35 ans		Taux de masculinité 15 ans et plus
		M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	
Groupes côtiers		9.512	11.072	20.584	9	11	20	323	384	82
Balundu-Mbo		53.211	55.039	108.250	52	53	105	363	394	90
Bantoïdes de Forêt		44.476	46.270	90.746	43	45	88	378	404	85
Bamilékés Occidentaux		19.448	23.644	43.092	19	23	42	354	427	70
Bantoïdes du Plateau-Nord		18.791	19.618	38.409	18	19	37	385	419	93
Bantoïdes du Plateau-Centre		173.959	187.594	361.553	169	182	351	379	420	86
Bantoïdes du Plateau-Ouest		92.725	98.809	191.534	90	96	186	389	435	82
Bali		15.715	18.404	34.119	15	18	33	373	415	71
Bamilékés Orientaux		15.583	12.341	27.924	15	12	27	408	373	131
Autres Camerounais Orientaux		6.322	5.717	12.039	6	6	12	336	355	118
Ibo		28.698	20.348	49.046	28	20	48	489	404	174
Autres Nigériens		28.026	19.393	47.419	27	19	46	471	387	125
Haoussa et autres		2.575	1.934	4.509	2	2	4	330	328	100
TOTAL		509.041	520.183	1.029.224	495	505	1.000	385	414	93

A l'inverse des originaires, le taux de masculinité des ethnies non-originaires est toujours supérieur à 100 pour les résidents âgés de 15 ans et plus.

Par ailleurs, parmi les originaires, les Groupes Côtiers et les Balundu-Mbo et parmi les non-originaires les Camerounais Orientaux comptent le plus fort pourcentage de résidents d'au moins 35 ans,. Les ethnies les plus «jeunes» seraient celles du Nord, et surtout les Nigériens, les Ibos arrivant très nettement en tête avec 89 % de moins de 35 ans.

I-4-2.- REPARTITION PAR ZONE ET PAR REGION

Le Nord et le Centre présentent ici encore une certaine homogénéité à l'opposé de la mosaïque du Sud dans que le montre le tableau I-10.

(1) - Tome I - Annexe complémentaire sur la population nomade.

Tableau I-10.- Répartition de la population résidente selon l'ethnie, la zone de résidence et la région (%) (*)

Ethnies	Zones et région	ZONE RURALE				BOURGS			Plantations	Villes	ENSEMBLE			
		Nord	Centre	Sud	Total	Nord	Sud	Total			Nord	Centre	Sud	Total
Groupes Côtiers		€	-	<u>6,6</u>	<u>1,6</u>	-	<u>0,9</u>	<u>0,4</u>	3,7	5,8	€	€	<u>6,1</u>	2,0
Balundu-Mbo		€	0,2	<u>45,4</u>	<u>10,5</u>	0,2	<u>27,0</u>	<u>11,1</u>	18,1	6,2	0,1	0,3	<u>32,3</u>	10,5
Bantoïdes de Forêt		€	<u>61,7</u>	1,4	<u>8,8</u>	0,1	<u>5,4</u>	<u>2,3</u>	13,1	9,8	0,1	<u>60,5</u>	4,9	8,8
Bamilékés Occidentaux		0,2	<u>30,9</u>	1,9	<u>4,8</u>	0,1	<u>1,2</u>	<u>0,6</u>	2,4	1,7	0,2	<u>29,2</u>	1,9	4,2
Bantoïdes du Plateau-Nord		<u>6,9</u>	-	0,3	<u>4,4</u>	<u>0,7</u>	0,3	<u>0,5</u>	1,6	0,5	<u>6,4</u>	€	0,5	3,7
Bantoïdes du Plateau-Centre		<u>57,9</u>	0,3	3,4	<u>37,4</u>	<u>92,9</u>	4,6	<u>56,9</u>	22,4	11,4	<u>58,5</u>	0,5	7,5	35,1
Bantoïdes du Plateau-Ouest		<u>28,6</u>	<u>5,0</u>	5,9	<u>20,1</u>	<u>1,4</u>	<u>4,0</u>	<u>2,5</u>	15,8	15,3	<u>27,6</u>	<u>5,1</u>	8,1	18,6
Balis		<u>5,0</u>	0,1	1,3	<u>3,5</u>	<u>0,5</u>	<u>0,2</u>	<u>0,4</u>	2,7	3,7	<u>4,8</u>	0,3	1,9	3,3
Total ethnies «originaire»		98,6	98,2	66,2	91,1	95,9	43,6	74,7	79,8	54,4	97,7	95,9	63,2	86,2
Bamilékés Orientaux		0,8	0,6	3,4	1,4	0,6	17,4	7,4	2,8	12,0	1,1	0,9	<u>6,1</u>	2,7
Autres Camerounais Orientaux		0,2	0,2	2,0	0,6	0,2	5,0	2,2	2,5	4,5	0,3	0,3	3,0	1,2
Ibos		0,1	0,3	9,6	<u>2,3</u>	0,9	27,1	<u>11,6</u>	5,9	22,0	0,4	1,7	13,4	4,8
Autres Nigériens		€	0,6	18,8	<u>4,4</u>	€	5,4	2,2	8,9	5,0	€	0,9	13,8	4,6
Haoussas et autres		0,2	0,2	€	0,2	2,4	1,6	2,1	0,1	1,8	0,4	0,3	0,4	0,5
Total ethnies «non-originaire»		1,3	1,9	33,8	8,9	4,1	56,5	25,5	20,2	45,3	2,2	4,1	36,7	13,8
Total toutes ethnies		100,0												

(*) — Les chiffres correspondant aux ethnies «locales» sont soulignés.

Plusieurs constatations se dégagent :

— certaines ethnies sont plus spécifiquement rurales et d'autres plus urbaines, telles les Bamilékés Occidentaux d'une part, et les Groupes Côtiers par exemple d'autre part.

— au Nord et au Centre, on ne trouve, en zone rurale, que des ethnies locales. Les non-originaire ne jouent un rôle qu'en ville, et encore leur importance relative y est elle très faible.

— au Sud, si les ethnies locales sont encore très légèrement majoritaires en zone rurale, elles ne le sont très généralement plus en ville, et ne le sont déjà plus à l'échelon régional. Le Sud est une terre d'accueil tant pour toutes les ethnies du Cameroun Occidental que pour les originaires du Cameroun Oriental et du Nigéria.

I-4-3.- REPARTITION PAR VILLE

La répartition entre groupes ethniques est très variable d'une ville à l'autre.

Les non-originaire du Cameroun Occidental qui représentent plus de 45 % de la population urbaine résidente sont concentrés principalement dans quatre des six villes.

A Mamfé, la présence d'une forte minorité nigérienne rappelle le rôle de capitale commerciale locale que cette ville a longtemps tenu avant la réunification.

A Kumba, les non-originaire représentent à eux seuls 60 % et donnent à la ville un caractère commercial presque exclusif.

A Tiko, ce caractère est encore plus accentué avec 84 % de population non-originaire dont 60 % de Nigériens.

Victoria, malgré la présence de plus de 25 % de Nigériens, garde un aspect beaucoup plus varié à la fois du fait de ses nombreuses activités et de la plus grande diversité des groupes ethniques que l'on y trouve.

En fait la structure ethnique des villes est liée à leur implantation géographique et à leur rôle économique ou politique, présent ou passé.

Bamenda, capitale de l'Etat Fédéré, et Bamenda capitale régionale en pleine expansion mais un peu à l'écart, restent les deux villes les moins touchées par la pénétration d'éléments non-originaire du Cameroun Occidental.

Tableau I-11.- Répartition de la population résidente selon l'ethnie et par ville (en %) (*)

ETHNIES	VILLES		Bamenda	Mamfé	Kumba	Tiko	Victoria	Buéa	TOTAL VILLES
Groupes Côtiers			0,3	0,5	0,8	6,6	11,7	24,0	5,8 } 12,0
Balundu-Mbo			0,7	1,9	10,5	3,1	8,2	4,8	6,2 } 9,8 }
Bantoïdes de Forêt			1,2	43,4	7,6	7,3	10,6	6,7	9,8 } 11,5
Bamilékés Occidentaux			0,7	4,7	2,5	0,5	0,9	1,8	1,7 }
Bantoïdes du Plateau Nord			0,7	0,1	0,8	-	0,6	0,3	0,5 }
Bantoïdes du Plateau Centre			24,1	3,5	6,7	3,9	11,6	16,0	11,4 } 30,9
Bantoïdes du Plateau Ouest			41,0	6,9	8,0	1,4	13,5	14,3	15,3 } 3,7 }
Balis			5,2	2,8	2,7	2,2	4,1	6,1	
Total «originaires»			73,9	63,8	39,6	25,0	61,2	74,0	54,4
Bamilékés Orientaux			11,9	4,4	19,2	8,8	6,0	11,4	12,0 } 16,5
Autres Camerounais Orientaux			2,3	1,8	3,6	5,9	7,2	6,8	4,5 }
Ibos			8,3	23,2	30,2	46,1	19,1	3,5	22,0 } 27,0
Autres Nigériens			0,2	4,9	6,0	12,0	5,4	3,2	5,0 }
Haoussas et autres			3,4	1,9	1,4	2,2	1,1	1,1	1,8
Total «non-originaires»			26,1	36,2	60,4	75,0	38,8	26,0	45,3
TOTAL GENERAL			100,0						

(*) — Les chiffres soulignés correspondent aux ethnies originaires de la même région.



CHAPITRE II

L'ETAT MATRIMONIAL

II-1.- ETAT MATRIMONIAL	
SELON L'AGE, LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE	26
II-1-1.- Répartition selon le sexe et l'âge	26
II-1-2.- Répartition selon le lieu de résidence	27
II-2.- LA POLYGAMIE	28
II-3.- LE MARIAGE DES FEMMES	28
II-3-1.- Nombre moyen de mariages	28
II-3-2.- Ecart d'âge entre mari et femme	28
II-3-3.- Divorces	28
II-4.- RELIGION ET POLYGAMIE.....	29

■

II-1.- ETAT MATRIMONIAL SELON L'AGE, LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE

II-1-1.. REPARTITION SELON LE SEXE ET L'AGE

Le célibat, absolu chez les hommes avant 15 ans, est quasi général chez les femmes avant cet âge étant donné la mauvaise évaluation des âges autour de la puberté, qui se traduit tout particulièrement pour ces dernières par un vieillissement systématique surtout si elles se marient.

Tableau II-1.- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial (effectifs et %)

A – LES HOMMES

Etat matrimonial ►	Célibataire	Marié		Veuf	Divorcé	Séparé	TOTAL
		Monogame	Polygame				
Effectifs	103.419 39,2	105.201 39,9	42.509 16,1	6.066 2,3	5.930 2,2	587 0,2	263.712 100,0

B – LES FEMMES

Etat matrimonial ►	Célibataire	Mariée	Union libre	Veuve	Divorcée	Séparée	TOTAL
		Monogame	Polygame	Veuf	Divorcé	Séparée	
Effectifs	24.738 8,7	215.091 76,0	2.792 1,0	33.246 11,7	6.052 2,1	1.205 0,4	283.124 100,0

L'on compte, par suite d'un âge au mariage plus tardif, quatre fois et demi plus de célibataires masculins que féminins. L'on compte également cinq fois et demi plus de veuves que de veufs à la fois du fait de la polygamie – la mort d'un polygame réduisant plusieurs femmes à l'état de veuves –, et sous l'effet conjugué de la surmortalité masculine et de la difficulté pour une femme âgée de contracter une nouvelle union.

Quant au mariage, il intervient chez les hommes très généralement à compter de 25 ans, ainsi que l'indique le tableau II-2.

Tableau II-2.- Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial (%)

Age	Etat matrimonial	Célibataire	MARIE		Veuf	Séparé ou divorcé	TOTAL
			Monogame	Polygame			
15 à 19		99,4	0,6	-	-	-	100,0
20 à 24		83,3	15,3	0,5	0,3	0,6	100,0
25 à 29		44,7	47,5	5,0	0,6	2,2	100,0
30 à 34		20,1	61,1	12,9	1,8	3,9	100,0
35 à 39		11,6	60,7	22,2	2,3	3,1	100,0
40 à 44		7,1	55,4	30,8	3,1	3,6	100,0
45 à 49		4,0	49,9	37,6	4,7	3,6	100,0
50 à 54		3,9	47,4	39,4	4,7	4,5	100,0
55 à 59		3,1	46,5	40,3	6,6	3,5	100,0
60 à 64		3,9	42,2	41,2	9,7	3,0	100,0
65 à 69		3,6	45,3	34,7	11,6	4,8	100,0
70 et +		3,7	46,2	33,9	12,9	3,3	100,0
Tous âges		39,2	39,9	16,1	2,3	2,5	100,0

On note par ailleurs que ceux qui sont encore célibataires à 45 ans ont fort peu de chances de se marier ensuite.

Chez les femmes, sous la réserve non négligeable d'erreur dans l'appréciation des âges, on note qu'elles se marient généralement entre 15 et 19 ans. Au-delà de 30 ans, les célibataires le restent, quant au pourcentage de veuves, il augmente régulièrement pour atteindre 80 % à partir de 65 ans alors que les hommes sont encore mariés pour la plupart.

Tableau II-3.- Répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial (%)

Age	Etat matrimonial	Célibataire et fiancée	MARIEE		en union libre	Veuve	Séparée ou divorcée	TOTAL
			Religieusement ou légalement	Traditionnellement				
10 à 14		99,0	-	1,0	-	-	-	100,0
15 à 19		34,4	4,9	58,9	0,7	0,2	0,9	100,0
20 à 24		8,0	8,8	78,8	0,7	1,3	2,3	100,0
25 à 29		4,5	7,7	81,3	1,1	2,5	2,9	100,0
30 à 34		1,8	7,1	81,2	1,2	5,7	3,0	100,0
35 à 39		2,2	6,1	76,4	1,3	10,0	3,9	100,0
40 à 44		1,7	5,0	65,1	1,7	23,0	3,5	100,0
45 à 49		1,6	5,4	56,6	1,3	32,3	2,8	100,0
50 à 54		0,8	3,9	47,2	0,4	45,2	2,6	100,0
55 à 59		0,5	2,6	34,3	0,8	59,0	2,8	100,0
60 à 64		2,1	1,1	25,0	0,5	69,4	1,9	100,0
65 à 69		1,7	-	15,9	-	81,4	0,9	100,0
70 et +		2,4	0,1	19,7	-	76,3	1,5	100,0
TOTAL		21,7	5,5	59,7	0,8	10,0	2,1	100,0

II-1-2.- REPARTITION SELON LE LIEU DE RESIDENCE

Tableau II-4.- Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon l'état matrimonial et la zone (%)

A – LES HOMMES (15 ans et plus)

Zone et Région	Etat matrimonial	Célibataire	MARIE		Veuf	Séparé, divorcé	TOTAL
			Monogame	Polygame			
Zone Rurale		37,5	39,2	18,1	2,6	2,6	100,0
Bourgs		39,0	41,0	15,2	2,1	2,8	100,0
Plantations		39,5	49,1	8,8	0,9	1,6	100,0
Villes		50,2	39,3	7,2	1,1	2,2	100,0
Total { Nord		38,1	37,8	19,4	2,3	2,4	100,0
Centre		33,9	39,5	22,6	2,7	1,2	100,0
Sud		42,0	42,5	10,5	2,2	2,8	100,0
ENSEMBLE		39,2	39,9	16,1	2,3	2,5	100,0

B – LES FEMMES (10 ans et plus)

Zone et Région	Etat matrimonial	Célibataire, fiancée	MARIEE		En union libre	Veuve	Séparée, divorcée	TOTAL
			Religieusement et légalement	Traditionnellement				
Zone Rurale		21,7	4,7	60,1	0,7	11,0	1,8	100,0
Bourgs		23,8	11,6	53,5	1,4	6,3	3,4	100,0
Plantations		14,3	5,7	76,9	1,2	1,1	0,9	100,0
Villes		24,9	9,4	50,6	1,6	7,1	6,4	100,0
Total { Nord		24,0	6,3	56,5	0,4	11,1	1,7	100,0
Centre		17,9	1,0	67,6	0,7	10,8	2,0	100,0
Sud		19,1	5,7	62,4	1,8	7,7	3,3	100,0
ENSEMBLE		21,7	5,5	59,7	0,8	10,0	2,2	100,0

Les différences entre zones sont principalement le reflet d'une différence dans la structure par âge des divers types de population. Toutefois on peut noter qu'en zone rurale et dans les bourgs les femmes se marient plus tardivement

(37 % de célibataires entre 15 et 19 ans contre 27 % en ville et 10 % en plantation) et qu'en ville, les femmes séparées et divorcées de plus de trente cinq ans et les veuves âgées sont plus nombreuses que dans les autres zones.

★

II-2.- LA POLYGAMIE

La polygamie est relativement développée au Cameroun Occidental. C'est dans la zone rurale et plus particulièrement dans le Centre que l'on trouve le nombre moyen d'épouses le plus élevé, ainsi que l'indique le tableau II-5.

◀ Tableau II-5.- Hommes mariés polygames âgés de 15 ans et plus : Nombre moyen d'épouses par zone et par région

En fait l'augmentation du nombre moyen d'épouses traduit essentiellement, avant la cinquantaine, le passage de l'état de monogame à celui de bigame. Passé la cinquantaine, ceux qui sont encore monogames le restent. L'augmentation du nombre moyen d'épouses provient alors surtout de l'acquisition chez les polygames de une ou plusieurs épouses supplémentaires. Ce phénomène que l'on observe en zone rurale est évidemment beaucoup moins développé dans les plantations où la polygamie se limite pratiquement à la bigamie et dans les villes et ceci à âge égal.

A l'influence du lieu de résidence s'ajoute une influence propre, de l'ethnie, les Bamilékés Occidentaux ayant, de loin, le plus fort pourcentage de polygames.

★

II-3.- LE MARIAGE DES FEMMES

II-3.1.- NOMBRE MOYEN DE MARIAGES

STRATES		NOMBRE MOYEN
Nkambe	21	12,3
	20	7,0
	19	5,6
	Total	7,6
Wum	18	3,5
	17	14,0
	16	10,6
	Total	9,3
Bamenda	15	4,4
	14	3,2
	13	11,6
	12	7,3
	11	7,7
	10	3,8
	9	14,8
	Total	7,5
Mamfe	8	12,5
	7	20,2
	6	19,7
	Total	17,5
Kumba	5	15,6
	4	23,7
	3	29,3
	2	12,1
	Total	21,3
Victoria	1	32,9
Nord		
Centre		
Sud		
Total		13,0

II-3.2.- ECART D'AGE ENTRE MARI ET FEMME

L'écart des âges entre conjoints est plus élevé en zone rurale et dans les bourgs que dans les plantations et en ville. Entre 15 et 19 ans, la moitié des femmes ont un mari de 13 ans plus âgé qu'elles en zone rurale, et de 10 à 11 ans seulement en ville et dans les plantations. Cet écart diminue au fur et à mesure que la femme avance en âge. Au-delà de 55-60 ans, un quart des femmes ont un mari plus jeune, ce phénomène pouvant être expliqué du fait de la surmortalité masculine et de la coutume du lévirat.

II-3.3.- DIVORCES

Le divorce est nettement plus fréquent en ville qu'en zone rurale, bien que cette dernière soit très peu homogène, ainsi que l'indique le tableau II-6, l'écart entre Nord et Sud étant dans un rapport de 1 à 3 dans cette zone.

◀ Tableau II-6.- Zone rurale : Nombre moyen de mariages dissous par divorce pour 100 femmes âgées de 15 ans et plus, mariées ou ayant été mariées

Par ailleurs, à âge égal, les ethnies du Sud et du Centre divorcent plus facilement que celles du Nord. A l'influence ethnique se conjugue sans aucun doute l'influence urbaine à laquelle ces ethnies sont plus fortement soumises.

★

II-4.- RELIGION ET POLYGAMIE

L'appartenance aux religions chrétiennes n'interdit pas la polygamie, tout au plus la restreint-elle un peu ainsi qu'en témoigne le tableau II-7.

Tableau II-7.- Proportion de polygames parmi les hommes mariés âgés de 15 ans et plus selon la religion et l'âge

AGE	RELIGION								TOTAL
	Catholique	Baptiste	Presby- terienne	Autres chrétiennes	Musulmane	Animiste	Autres et indé- terminée	Pas de religion	
15 - 19	-	-	35,7	-	-	-	-	-	8,0
20 - 24	1,5	0,3	6,6	8,0	3,2	2,1	-	-	3,0
25 - 29	4,3	8,1	10,5	7,2	15,3	12,3	36,4	17,3	9,6
30 - 34	11,8	18,3	15,6	12,3	21,1	28,8	11,5	16,7	17,5
35 - 39	20,5	17,9	24,8	17,3	26,6	38,5	50,0	33,7	26,3
40 - 44	30,3	33,0	33,0	22,2	29,0	48,7	67,2	30,6	35,7
45 - 49	30,9	39,0	44,2	39,1	44,4	49,5	61,5	45,7	43,0
50 - 54	38,5	36,1	48,3	32,6	53,1	47,3	69,0	49,9	45,4
55 - 59	30,0	26,6	45,2	23,5	72,6	54,3	50,0	57,6	46,5
60 - 64	48,6	38,9	38,1	95,2	43,4	59,4	9,1	46,5	49,4
65 - 69	42,5	1,6	33,1	50,0	3,1	55,8	66,7	36,8	43,4
70 et +	44,2	64,5	39,2	87,0	-	41,4	-	44,7	42,3
TOTAL	20,6	18,6	26,7	18,3	30,9	40,9	50,1	33,0	28,8



DEUXIEME SECTION :

DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

CHAPITRE III

FREQUENTATION SCOLAIRE ET DEGRE D'INSTRUCTION

III-1.- FREQUENTATION SCOLAIRE	34
III-1-1.- Les élèves de 6 à 14 ans	34
III-1-2.- Les élèves de 15 ans et plus	36
III-2.- DEGRE D'INSTRUCTION.....	36
III-2-1.- Données globales selon le sexe et l'âge	36
III-2-2.- Données par zone	37
III-2-3.- Célibat et degré d'instruction	37
III-2-4.- Religion et degré d'instruction.....	37

III-1.- FREQUENTATION SCOLAIRE

III-1.1.- LES ELEVES DE 6 A 14 ANS

Il faut souligner tout d'abord que les données relatives à la scolarisation, celle des enfants de 6 à 14 ans en particulier, sont entachées d'une certaine erreur (1), ce qui a entraîné le gonflement de l'effectif réel.

Pour les élèves de l'enseignement primaire, soit la quasi-totalité des élèves de moins de 15 ans, l'enquête fournit en effet un effectif de 148.400, alors que les chiffres officiels ne donnent que 116.900. Les différences sont surtout sensibles pour les départements de Bamenda et Kumba. Si l'on tient compte des doubles comptes qui peuvent être estimés à 4.500 du solde des scolarisés à l'extérieur du Cameroun Occidental qui est de 3.000 et de la minoration vraisemblable des statistiques officielles, certains maîtres se réservant le bénéfice de frais d'inscription d'élèves «clandestins» en surnombre, les effectifs de l'enseignement primaire s'établiraient aux environs de 130.000.

La situation scolaire est synthétisée dans le tableau suivant, qui fait ressortir les différences : entre zones, entre régions et selon les sexes.

Tableau III-1.- Population de 6 à 14 ans : Taux de scolarisation par sexe, par région et par zone (tous enseignements)

ZONE	REGION	M	F	M + F
Zone rurale	Nord	56,7	25,9	42,1
	Centre	77,3	44,2	62,3
	Sud	77,2	65,7	71,9
	Total	63,6	36,1	50,7
Bourgs	Nord	57,5	36,1	47,1
	Sud	85,0	71,9	79,1
	Total	68,6	49,3	59,5
Plantations	Nord	94,9	61,0	77,5
	Sud	81,7	65,1	73,7
	Total	81,8	65,0	73,7
Villes	Nord	78,3	73,3	76,0
	Centre	88,7	83,2	86,1
	Sud	82,9	76,2	79,7
	Total	82,5	76,3	79,6
Toutes zones	Nord	57,3	27,7	43,3
	Centre	78,0	46,9	63,8
	Sud	79,6	68,5	74,4
	TOTAL	66,2	41,5	54,6

Globalement, le taux de scolarisation (primaire à 99,6 %) est d'environ 54 %, soit 66 % chez les garçons et 41 % chez les filles, avec un maximum vers 10-11 ans généralement.

La population touchée par la scolarisation varie très fortement d'une zone à l'autre, passant de 51 % en zone rurale à 80 % en ville. A l'intérieur de la zone rurale, les variations sont également importantes d'un département à l'autre, celui de Wum étant le plus défavorisé avec un taux de 36 % chez les garçons et de 7 % seulement chez les filles. En ville par contre, les variations sont très faibles, passant de 75 % à Tiko à 88,5 % à Buéa.

A 14 ans, âge général de fin de scolarité, l'on ne compte globalement que 60 % des garçons et 35 % des filles capables d'écrire l'Anglais, soit respectivement 56 % et 31 % en zone rurale et 84 % et 69 % en ville, l'urbanisation exerçant une influence très nette sur l'accès des filles à l'école, du fait notamment de la conception moins traditionnelle du rôle de la femme.

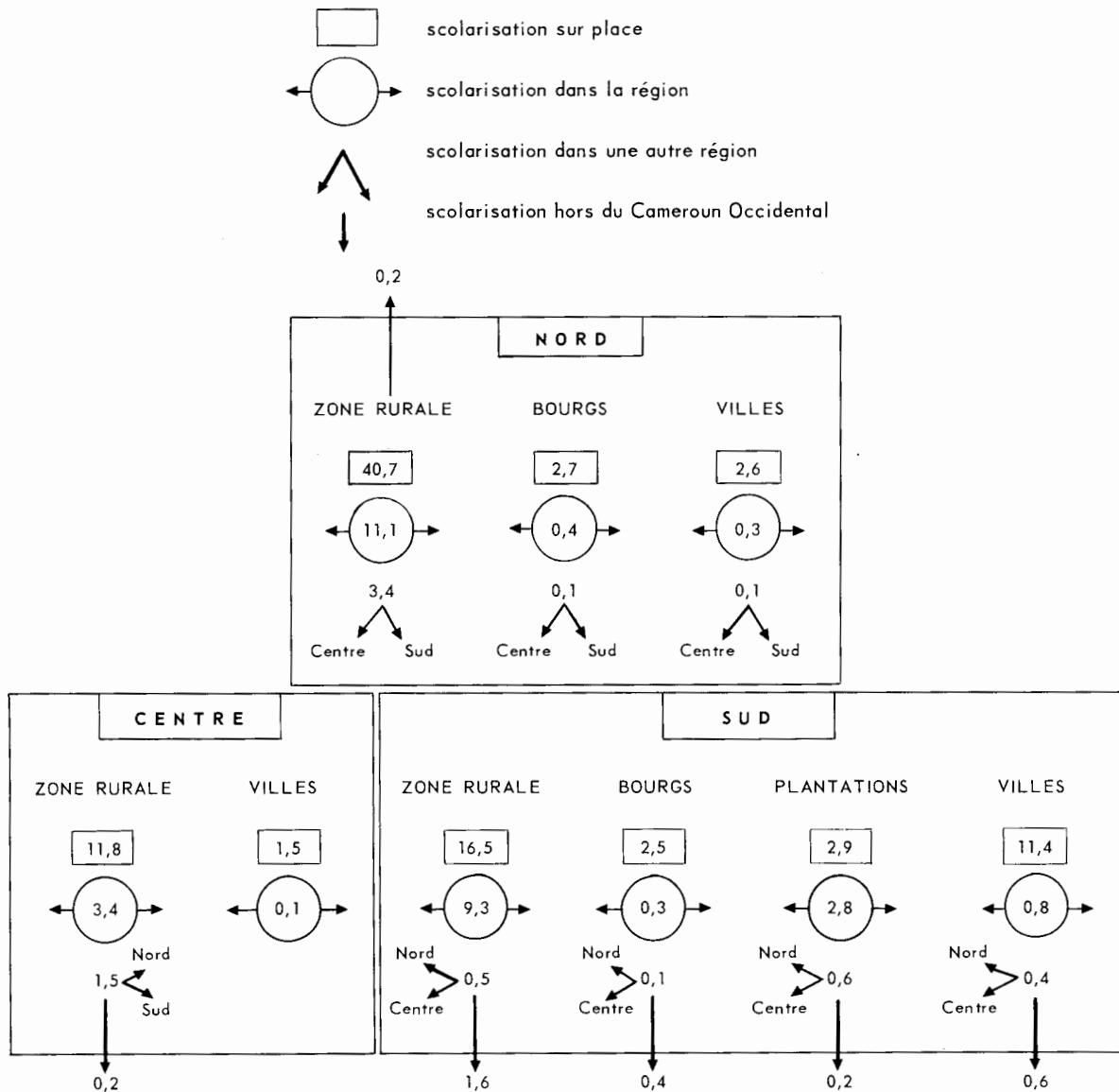
(1) Il y a plusieurs raisons à cela :

- inadéquation du plan de sondage (pas de stratification tenant compte de l'implantation des écoles).
- adoption de critères de résidence légèrement différents en ville et dans le reste du pays, entraînant par la même des doubles comptes.
- erreurs d'observation (réponses erronées des enquêtés).

La scolarisation est surtout remarquable au Cameroun Occidental par les mouvements migratoires qu'elle provoque, mouvements qui sont retracés au schéma suivant et qui s'expliquent par l'absence d'écoles sur place, ou leur surcharge.

SCHEMA III-1

EFFECTIFS SCOLAIRES DE 6 A 14 ANS (en milliers)
PAR REGION ET PAR ZONE SELON LE LIEU DE SCOLARISATION



La scolarisation hors du Cameroun Occidental est peu importante (2,5 %) et concerne essentiellement des Nigériens. Par contre, 70,6 % seulement des effectifs sont scolarisés sur place. Parmi les 26,8 % restants scolarisés du Cameroun Occidental hors du village, 6,6 % se trouvent hors de leur département de résidence.

L'émigration scolaire, sensiblement de même amplitude chez les garçons et chez les filles se caractérise essentiellement par une «attraction» vers le Sud, en particulier chez ceux qui y trouvent des parents émigrés y assurant l'accueil. En effet, seules les villes permettent aux élèves une scolarisation sur place importante et presque toutes

se sont développées au Sud. Les villes apparaissent de surcroît favoriser la scolarisation de la zone rurale proche par l'intermédiaire des migrations, d'où l'handicap des départements exclusivement ruraux, tels que ceux de Nkambé et Wum.

III-1-2.- LES ELEVES DE 15 ANS ET PLUS

Ils sont quelque 24.000 scolaires, pour les deux tiers encore des primaires et pour plus des quatre cinquièmes constitués de garçons.

Le taux de scolarisation diminue rapidement avec l'âge, ainsi que l'indique le tableau III-2.

Tableau III-2.- Population scolarisable et scolarisée âgée de 15 à 29 ans par classe d'âge, par sexe et par type d'enseignement (effectifs et %)

Désignation et sexe	EFFECTIFS DE LA POPULATION SCOLARISABLE		PROPORTION SCOLARISEE DANS				TAUX GENERAL DE SCOLARISATION		
			L'enseignement primaire		Les autres types d'enseignement				
Age	M	F	M	F	M	F	M	F	M + F
15 - 19	40.319	46.331	34,5	6,9	6,5	2,2	41,0	9,1	23,9
20 - 24	35.898	53.209	3,7	0,1	3,4	0,6	7,1	0,7	3,3
25 - 29	43.502	50.397	0,3	€	1,3	0,2	1,6	0,2	0,8

Par ailleurs, il convient de noter qu'au delà de 15 ans, il y a systématiquement plus de scolaires en zone rurale et dans les bourgs qu'en ville et plantations, ce qui peut sembler étonnant. En fait, ceci correspond à deux phénomènes différents selon la classe d'âge concernée. Entre 15 et 19 ans, le pourcentage plus élevé de scolaires traduit essentiellement une scolarité retardée, l'efficacité moindre de l'enseignement rural amenant un nombre de garçons important à poursuivre au-delà de 14 ans. A partir de 20 ans, s'ajoute en outre le fait qu'en ville les effectifs totaux sont gonflés par la venue de jeunes hommes cherchant presque tous un emploi, ce qui diminue d'autant le taux de scolarisation de ces classes d'âge alors qu'en zone rurale joue le phénomène inverse.

*

III-2.- DEGRE D'INSTRUCTION

III-2-1.- DONNEES GLOBALES SELON LE SEXE ET L'AGE

La population de 15 ans et plus est analphabète à 85 %, soit à peine moins de 75 % chez les hommes et plus de 95 % chez les femmes. Parmi les alphabétés, 4,6 % sont titulaires du School Leaving Certificate (8,1 % des hommes et 1,3 % des femmes), 0,8 % a reçu un enseignement secondaire ou supérieur en Anglais et 0,8 % un enseignement en Français ou dans une autre langue (Arabe, etc.).

La scolarisation étant récente dans son ampleur actuelle, la proportion des hommes qui ne savent pas parler l'Anglais, ni l'écrire a fortiori, croît de 70 % dans la tranche d'âge des 25-29 ans à 90 % et plus dans celle des plus de 45 ans.

Le pourcentage des détenteurs du «School Leaving Certificate» atteint son maximum dans la tranche d'âge des 15-24 ans (16,3 % des hommes, 3 % des femmes), puis décroît extrêmement vite. Plus précisément encore, le School Leaving Certificate suppose actuellement une scolarité prolongée jusqu'à 17-18 ans en moyenne, le bénéfice de l'enseignement secondaire complet, lequel ne concerne que très peu d'élèves, supposant une scolarité prolongée jusqu'à 24-25 ans.

A court terme se pose donc un double problème :

- a) l'acquisition du diplôme d'étude primaire à un âge moins avancé et son acquisition par un pourcentage plus élevé de femmes ;
- b) le développement des effectifs du secondaire et de l'enseignement spécialisé qui ne sera possible qu'avec la formation d'enseignants et la création d'écoles et qui exigerait par ailleurs des éléments formés, le tout en fonction de la politique choisie et des affectations de ressources de l'Etat.

Rappelons qu'actuellement 85,9 % des élèves du primaire vont dans les écoles de missions : baptistes : 13,4 %, presbytériennes : 32,5 %, catholiques : 40 %.

III-2-2.- DONNEES PAR ZONE

La répartition géographique des alphabètes est révélatrice. Leur proportion est en effet environ quatre fois plus élevée en ville qu'en zone rurale (42 % contre 11 %), mais si elle passe respectivement dans ces zones de 58 à 20 % chez les hommes, elle descend de 20 à 3 % chez les femmes.

Cet avantage des villes est partiellement le fruit d'une scolarisation passée plus forte, mais, il est aussi pour une large partie le résultat de l'émigration masculine des détenteurs du School Leaving Certificate de la zone rurale vers les villes. **En l'état actuel des débouchés, cette migration de la partie la plus instruite des hommes de la zone rurale a toute raison de se poursuivre** mais risque d'accuser davantage, dans les années à venir, l'écart entre villes et zone rurale.

Tableau III-3.- Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans selon l'âge, le sexe, la zone et le degré d'instruction (%)

Zone et âge	Degré d'instruction et sexe	Ne parle ni écrit l'anglais		Ecrit l'anglais		Titulaires du School Leaving Certificate	
		M	F	M	F	M	F
Zone rurale	15 - 19	38,2	84,2	39,5	9,4	13,2	2,8
	20 - 24	61,0	94,6	16,8	1,8	11,5	1,0
	25 - 29	75,0	97,3	11,5	0,9	5,2	0,3
Bourgs	15 - 19	27,1	66,8	41,4	13,9	18,8	10,3
	20 - 24	41,2	89,3	16,2	3,2	22,8	2,1
	25 - 29	55,7	93,3	10,9	2,0	15,4	0,8
Plantations	15 - 19	25,1	85,3	37,6	7,9	32,7	3,1
	20 - 24	54,6	88,9	21,4	5,6	15,0	2,6
	25 - 29	57,7	91,9	18,6	3,8	12,8	2,1
Villes	15 - 19	13,6	57,2	42,4	21,5	34,4	13,3
	20 - 24	25,5	76,2	25,9	9,9	31,1	7,2
	25 - 29	35,5	81,9	25,3	7,2	22,5	4,8
Ensemble	15 - 19	34,0	80,3	39,9	10,9	16,9	4,4
	20 - 24	53,4	91,9	18,8	3,0	15,7	1,8
	25 - 29	65,9	95,4	14,4	1,7	9,3	0,8

III-2-3.- CELIBAT ET DEGRE D'INSTRUCTION

Célibat féminin et degré d'instruction sont actuellement en liaison très forte ainsi qu'en fait foi le tableau III-4.

Tableau III-4.- Proportion de femmes célibataires pour 100 femmes âgées de 15 à 29 ans selon l'âge et le degré d'instruction

Age	Degré d'instruction	Ne parle ni écrit l'anglais	Parle l'anglais	Ecrit l'anglais	Titulaires du L E	Enseignement			TOTAL
						secondaire en anglais	supérieur en anglais	en français	
15 - 19 ans		25,5	47,9	75,5	82,0	98,8	100,0	34,2	34,4
20 - 24 ans		6,4	13,0	19,8	48,7	63,1	80,0	17,1	8,0
25 - 29 ans		4,2	6,4	8,0	17,3	29,7	50,0	2,3	4,5
TOTAL		10,9	27,4	55,9	64,7	58,2	78,1	23,3	15,0

Le célibat est généralement une nécessité, parfois une obligation liée à une vocation (religieuses enseignantes), mais sans doute aussi le résultat d'un choix délibéré. Il semble que les femmes disposant d'une formation minimale ne montrent pas une hâte particulière à se marier soit dans le souci de garder leur indépendance soit dans l'espoir de trouver un mari de leur choix. On assiste là à une modification à peu près totale des coutumes matrimoniales.

III-2-4.- RELIGION ET DEGRE D'INSTRUCTION

Les liens entre degré d'instruction et appartenance religieuse réelle ou déclarée sont malaisés à définir, l'enseignement étant au demeurant confessionnel à plus de 85 %.

D'après le tableau III-5, il semble que christianisme et instruction soient liés sans qu'il soit possible de

déterminer le caractère de ces liens. Les chrétiens sont plus instruits, mais est-ce parce qu'il a été plus facile de les convaincre de la nécessité de l'enseignement par l'intermédiaire de l'enseignement religieux ou est-ce parce que, convaincus de cette nécessité, ils ont adopté facilement la religion reconnue par leur école ?

**Tableau III-5.- Population âgée de 6 ans et plus : Répartition par âge, sexe, niveau d'instruction et religion
(% par rapport au degré d'instruction)**

Age et degré d'instruction	Religion Sexe	Catholique	Baptiste	Presbytérienne	Autres Religions chrétiennes	Musulmane	Autres	Total
6 à 14 ans								
Ne va pas à l'école	M.	17,0	11,8	23,9	3,3	2,5	41,4	100,0
	F.	18,4	11,9	27,4	2,4	3,0	37,0	100,0
Va à l'école								
	M.	37,5	9,6	46,3	1,8	0,8	4,0	100,0
	F.	39,5	5,9	48,9	2,7	0,6	2,4	100,0
15 ans et plus								
Ne parle ni écrit l'anglais	M.	21,3	6,7	23,1	5,3	3,4	40,2	100,0
	F.	20,4	7,6	29,9	2,8	2,5	36,9	100,0
Parle l'anglais								
	M.	38,1	8,1	37,2	7,7	0,7	8,2	100,0
	F.	39,1	7,7	41,8	6,0	0,3	5,0	100,0
Autres degrés d'instruction								
	M.	41,9	8,5	40,8	4,2	1,9	2,7	100,0
	F.	46,0	6,0	43,4	3,6	0,7	0,4	100,0



CHAPITRE IV

ACTIFS ET INACTIFS

IV-1.- LA POPULATION ACTIVE	40
A.- Les secteurs d'activité	40
B. - Secteur d'activité et statut professionnel	42
C.- Secteur d'activité et durée de résidence	43
D.- Les métiers	43
E. - Métiers et secteurs d'activité	44
IV-2.- LES INACTIFS	45
A.- Répartition par sexe	45
B. - Répartition par zone	45
C.- Chômage et degré d'instruction	46

IV-1.- LA POPULATION ACTIVE

L'analyse du secteur d'activité et des divers métiers exercés par la population permet de mieux connaître l'importance relative des divers secteurs économiques et le niveau de qualification de la population.

On a retenu huit secteurs d'activité et on a regroupé les métiers en grandes catégories.

A - LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

1 - PAR AGE ET PAR SEXE

La population active âgée de 15 ans et plus compte quelque 476.000 personnes, soit 228.000 hommes et 248.000 femmes, dont la répartition par secteur est la suivante :

Tableau IV-1.- Répartition en milliers de la population active âgée de 15 ans et plus, par sexe et par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Sexe		TOTAL
	M	F	
Agriculture, élevage, pêche, forêt	157	239	396
Petit commerce et artisanat	23	6	29
Services domestiques	2	(*)	2
Secteur privé non lucratif	7	1	8
Plantations (*)	18	1	19
Commerce, transports et autres services modernes	6	(*)	6
Industries et Travaux Publics	2	-	2
Secteur public	12	1	13

(*) - Y compris exploitations forestières et activités de transformation et services des plantations.

Les femmes appartiennent presque exclusivement au secteur traditionnel ceci quel que soit leur âge. Chez les hommes la diversification des activités est plus marquée et l'évolution est réelle puisqu'il y a moins de 60 % d'actifs agricoles de type traditionnel dans les catégories âgées de moins de 35 ans contre plus de 90 % à compter de 55 ans, ainsi que l'indique le tableau IV-2.

Tableau IV-2.- Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité (%)

Secteur d'activité	Age et sexe	%									TOTAL
		Agriculture traditionnelle	Plantations	Commerce traditionnel et artisanat	Industrie	Commerce moderne et transport	Secteur privé non lucratif	Services domestiques	Secteur public		
15 - 24	M	58,3	8,2	14,1	1,4	4,5	5,2	2,2	6,2	100,0	100,0
	F	94,7	0,3	3,3	(*)	0,2	0,8	0,1	0,6	100,0	
25 - 34	M	59,9	11,9	12,1	1,4	3,1	3,2	0,9	7,4	100,0	100,0
	F	96,6	0,5	2,4	(*)	0,1	0,2	(*)	0,3	100,0	
35 - 44	M	72,4	8,2	8,4	1,0	1,7	2,6	0,6	5,2	100,0	100,0
	F	97,9	0,5	1,4	(*)	-	0,1	(*)	1,2	100,0	
45 - 54	M	87,0	2,3	5,1	0,3	0,5	1,7	0,3	2,7	100,0	100,0
	F	99,1	0,1	0,8	(*)	-	(*)	(*)	(*)	100,0	
55 - 64	M	93,2	0,5	3,4	0,2	0,2	1,2	(*)	1,2	100,0	100,0
	F	99,2	0,3	0,5	(*)	-	-	(*)	(*)	100,0	
65 et +	M	96,0	0,3	1,9	(*)	0,1	1,0	(*)	0,7	100,0	100,0
	F	99,7	-	0,3	(*)	-	-	(*)	(*)	100,0	
TOTAL	M	69,2	7,9	9,9	1,0	2,5	3,1	1,0	5,4	100,0	
	F	96,7	0,4	2,2	-	0,1	0,3	(*)	0,3	100,0	

2 - PAR ZONE

Non transformation de la production locale et présence d'une multitude d'intermédiaires commerciaux dans la distribution des produits importés constituent deux caractéristiques principales de l'activité économique. Le secteur secondaire compte 4,2 % des actifs seulement, le tertiaire 8,9 %. Même en ville où le tertiaire compte pour 54 %, on trouve moins de 40 % des actifs qui appartiennent à une «entreprise» tenant une comptabilité (1), c'est-à-dire présentant un caractère de «modernité».

Tableau IV-3.- Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus, suivant le secteur d'activité et la zone (effectifs)

SECTEUR	Zone Rurale	Bourgs	Plantations	Villes	TOTAL
Secteur primaire . . .	363.380	17.310	21.465	11.635	413.790
Secteur secondaire . .	11.420	1.270	340	6.679	19.709
Secteur tertiaire . . .	15.760	3.480	2.178	21.093	42.511
TOTAL	390.560	22.060	23.983	39.407	476.010

2-1.- La zone rurale (2)

Tableau IV-4.- Répartition de la population rurale active de tous âges selon le secteur d'activité, par région et par sexe (%)

Secteur d'activité		SECTEUR AGRICOLE TRADITIONNEL							Commerce et artisanat	autres activités	TOTAL
		cacao	café	banane douce	palmier	élevage	cultures vivrières	pêche			
Région et sexe											
NORD	M	€	39,2	0,6	6,1	0,7	30,0	-	7,7	7,5	8,2
	F	€	13,8	0,1	1,0	-	84,8	-	€	0,1	0,3
	M + F	€	23,9	0,3	3,0	0,3	63,0	-	3,1	3,0	3,5
CENTRE	M	10,2	14,3	-	20,8	0,6	41,2	0,3	3,3	2,2	7,0
	F	2,1	0,2	-	1,8	-	95,1	-	0,3	0,1	0,4
	M + F	5,2	5,7	-	9,2	0,3	74,2	0,1	1,5	0,9	3,0
SUD	M	29,9	9,1	6,3	2,2	€	9,0	24,7	2,1	5,8	10,8
	F	3,1	1,4	0,6	0,8	-	84,6	6,2	-	2,2	1,1
	M + F	18,2	5,7	3,8	1,6	€	42,0	16,6	1,2	4,2	6,6
TOTAL	M	10,6	26,9	2,3	6,6	0,5	24,8	7,7	5,4	6,3	8,9
	F	0,9	9,6	0,1	1,1	-	86,2	1,2	0,1	0,5	0,5
	M + F	5,1	17,1	1,1	3,5	0,2	59,4	4,0	2,4	3,0	4,2

(*) – Chasse, cueillette, récolte du vin de palme, etc.

En zone rurale, les cultures vivrières jouent le rôle principal pour les femmes (86,2 %), et les cultures à vocation d'exportation, pour les hommes (46,4 %). Ceux-ci ont de surcroît un rôle prédominant dans la pêche et un monopole quasi-exclusif dans les activités non agricoles. Les différences régionales, qui sont importantes, portent non pas sur le type d'activité mais sur les cultures choisies puisque l'on trouve surtout du cacao dans le Sud, du café dans le Nord et du palmier à huile dans le Centre, etc.

2-2.- Les **bourgs** comptent 11.000 actifs chez les hommes et 12.000 actives chez les femmes, celles-ci étant localisées pour les deux tiers dans le Nord. Les hommes ne participent à l'agriculture traditionnelle que pour 62,5 % mais se consacrent au commerce et à l'artisanat pour près de 20 %, ce pourcentage s'élevant à 26,5 % dans le Sud où l'économie est plus diversifiée.

2-3.- Les **plantations** concentrent les deux tiers de leurs effectifs globaux, qui s'élèvent à environ 24.000,

(1) – Y compris l'administration.

(2) – Les données suivantes incluent les actifs de moins de 15 ans. L'augmentation des effectifs est faible (quelques %) et concerne essentiellement des jeunes garçons, tels que des vendeurs au plateau.

dans le seul département de Victoria. Elles occupent environ 80 % de leurs actifs masculins à trois productions principales : le caoutchouc (40 %), le palmier (21 %), et la banane (18 %).

Quant à la population résidente féminine active, d'environ 8.000, elle est essentiellement productrice de produits vivriers (89 %), tandis que le petit commerce occupe globalement plus d'effectifs que l'exploitation du thé où du caoutchouc réunis.

2.4.- Les villes. La population urbaine comprend 40.000 actifs localisés, par ordre d'importance, à Kumba (13.000), à Victoria (9.000), à Bamenda (8.000), à Tiko et à Buéa (4.000 chacune) et enfin à Mamfé (près de 3.000).

Les quelque 12.000 femmes sont occupées à 92 % par l'agriculture traditionnelle (61,5 %) et le petit commerce (25,5 %). Il suffit de noter deux exceptions importantes, les commerçants représentant 55,6 % à Tiko et les employées de l'administration 14,5 % à Buéa.

La répartition des 28.000 actifs masculins est déterminante dans le profil socio-économique des villes, ainsi qu'il ressort du tableau IV-5.

Tableau IV-5.- Villes : Répartition de la population active de tous âges, de sexe masculin, selon le secteur d'activité et par ville

SECTEUR D'ACTIVITE	BAMENDA	MAMFE	KUMBA	TIKO	BUEA	VICTORIA	TOTAL
Agriculture traditionnelle	493	268	2.000	264	158	360	3.543
Plantations	2	-	95	102	3	1.448	1.650
Petit commerce	1.456	494	2.725	1.160	214	1.062	7.111
Artisanat et services traditionnels	690	198	1.085	368	107	500	2.948
Industrie, Commerce, Services et Transports modernes	903	204	1.410	386	372	1.376	4.651
Services domestiques	222	46	250	32	237	359	1.146
Secteur privé non lucratif	236	60	340	48	76	151	911
Secteur public	1.052	538	1.070	248	1.611	1.657	6.176
Indéterminé	24	34	35	34	1	3	131
TOTAL	5.078	1.842	9.010	2.642	2.779	6.916	28.267

On relèvera notamment l'importance du petit commerce à Tiko (plus de 43 %), de l'administration à Buéa (plus de 58 %) et des plantations à Victoria (plus de 20 %) du fait de l'intégration des quartiers de Bota et Middle Farm à la ville.

Au total, Mamfé, Bamenda et Kumba sont des villes principalement commerçantes, avec infrastructure administrative assez forte, mais avec des problèmes de développement différents dus à leur passé et à leur localisation géographique.

Tiko et Buéa apparaissent, quant à elles, comme des villes spécialisées. Le rôle de la place essentiellement commerciale de Tiko dépendra étroitement dans l'avenir de la création de la route Douala - Victoria. Quant à Buéa, elle présente les traits accusés d'une capitale administrative sans infrastructure commerciale.

Victoria est, de toutes, l'agglomération où commerce et services modernes sont le plus développés.

3 - PAR ETHNIE

Toutes les ethnies originaires comptent globalement plus de 85 % d'actifs dans l'**agriculture traditionnelle**, à l'exception des Groupes Côtiers qui, tout comme les Camerounais Orientaux, en comptent moins de 70 % et des Nigériens qui, eux, en comptent moins de 60 %, pêcheurs compris.

L'importance des Groupes Côtiers et des Camerounais Orientaux est beaucoup plus marquée dans le **Secteur public** (plus spécialement dans l'armée et la gendarmerie pour ces derniers), et celle des Nigériens dans le **commerce traditionnel**.

L'immigration s'accompagne très généralement de l'exercice d'une activité «moderne». Le Sud zone d'immigration présente cependant la caractéristique de compter des ethnies non originaires de la région dans tous les secteurs, agriculture traditionnelle comprise.

B - SECTEUR D'ACTIVITE ET STATUT PROFESSIONNEL

— La population féminine active compte au total sensiblement un quart de chefs d'exploitation et trois quarts d'aides familiales. Chez les hommes la répartition est différente : on compte en effet près de 60 % des premiers, près

d'un quart de simples salariés (55.725 personnes que l'on trouve essentiellement dans les secteurs non traditionnels) et quelque 4.600 fonctionnaires.

— L'urbanisation se traduit principalement chez les hommes par une baisse du pourcentage de chefs d'exploitation (33 %) et un accroissement de celui des salariés (42 %), des fonctionnaires (11,4 %) et des apprentis ; chez les femmes par une baisse des aides familiales (45 %) et un accroissement des chefs d'exploitation (43 %), des salariés et des fonctionnaires.

C – SECTEUR D'ACTIVITE ET DUREE DE RESIDENCE

56,9 % de la population active n'a jamais connu d'autre lieu de résidence que leur lieu de naissance, 28,6 % résident sur place depuis moins de 10 ans et 14,5 % depuis plus de 10 ans.

Les actifs de l'agriculture traditionnelle sont les moins mobiles (64,4 % de «natifs»), ceux des plantations les plus mobiles (4,3 % de «natifs»). Les autres secteurs comptent entre un cinquième et un tiers de «natifs».

Il convient en réalité d'opposer le **Centre et le Nord**, qui comptent plus de trois quarts de «natifs» en zone rurale et près de deux tiers dans les bourgs, au **Sud** où l'on trouve moins d'un tiers en zone rurale et moins de 10 % dans les bourgs.

Il convient également d'opposer la **zone rurale** avec au total 66 % de «natifs» aux **villes** où ce taux descend à 6 % et aux **plantations** où il est quasiment nul.

En ville, les agriculteurs traditionnels, parmi lesquels le pourcentage de «natifs» dépasse à peine 10 %, comptent un assez fort taux de résidents de plus de 10 ans (39,3 %). Les résidents travaillant dans les autres secteurs représentent en fait des immigrants de moins de 10 ans dans 80 % des cas. Les «nouveaux venus» s'orientent de préférence vers les secteurs modernes.

D – LES METIERS

1 - LES METIERS A TITRE PRINCIPAL

En milieu urbain, la diversification des emplois est très nette, les hommes étant particulièrement touchés par ce phénomène à l'opposé des femmes qui exercent encore des métiers de type traditionnel pour la plupart d'entre elles.

En effet, le pourcentage d'hommes agriculteurs n'est que de 11,6 %, les commerçants représentant l'effectif le plus important (26 % du total), les travailleurs manuels venant en deuxième position avec 20 % et les manœuvres en troisième avec 16,6 %. A l'inverse, les femmes sont encore agricultrices à 61,3 %, puis commerçantes à 26 %. Ce décalage ne saurait toutefois faire oublier l'évolution qui se manifeste depuis quelques années et qui se traduit chez les femmes, comme chez les hommes, par une proportion plus forte de métiers que l'on peut qualifier de modernes (tels qu'employés de bureau).

Cette diversification des métiers en milieu urbain se manifeste plus ou moins selon les villes, phénomène que l'on a déjà noté à propos des secteurs d'activité.

Si l'on étudie les métiers en fonction des caractéristiques individuelles, on remarque par ailleurs que le pourcentage des hommes mariés varie considérablement selon le métier exercé. Globalement de 62,7 %, ce pourcentage est toujours inférieur à la moyenne chez les manœuvres. Par contre, en ville, il est plus élevé dans les «classes aisées» (cadres et forces de l'ordre). On peut noter également l'influence du métier sur la polygamie (on a ainsi un faible taux polygamique chez les manœuvres), bien qu'il soit difficile de différencier l'influence des facteurs proprement économiques de celle d'autres facteurs tels que la tradition.

Enfin, métier et degré d'instruction sont fortement liés, ce qui ne saurait étonner : 95 % des anciens élèves de l'enseignement secondaire et supérieur sont en effet des cadres ou des employés de bureau, alors que ces métiers ne représentent que 3,1 % de la population active.

2 - LES ACTIVITES SECONDAIRES

8,9 % de la population active possède une activité secondaire, soit 38.800 hommes et 3.700 femmes.

Tableau IV-6.- Proportion de la population exerçant une activité secondaire parmi la population active âgée de 15 ans et plus, par sexe et par zone

Sexe \ Zone	ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	ENSEMBLE
Sexe masculin	18,2	14,6	25,6	4,9	17,0
Sexe féminin	1,0	2,6	4,9	7,2	1,5
ENSEMBLE	8,7	8,5	18,8	5,6	8,9

Selon le tableau IV-6, les activités secondaires sont surtout développées en plantations et, chez les hommes, en zone rurale. Il s'agit en fait d'activités de type agricole chez les titulaires de métiers assez peu rémunératrices.

E - METIERS ET SECTEURS D'ACTIVITE

Tableau IV-7.- Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus, selon le secteur d'activité et le métier (en par secteur d'activité)

Secteur d'activité		Métiers	Cadres, techniciens, employés de bureau	Commerçants tenanciers de bar	Agriculteurs et assimilés	Manœuvres	Conducteurs	Travailleurs manuels	Forces de l'ordre	Services	TOTAL
SECTEUR TRADITIONNEL		€	3,8	92,0	1,1	0,3	2,6	-	0,1	100,0	
SECTEUR MODERNE	Plantations	12,0	0,1	8,6	69,5	2,7	7,0	0,1	-	100,0	
	Industries	10,4	0,3	-	42,2	1,1	45,9	-	-	100,0	
	Commerce moderne et transports	23,7	7,9	0,1	25,4	25,6	16,6	-	0,7	100,0	
	Secteur privé non lucratif	65,7	0,2	0,1	7,5	0,3	12,6	-	13,6	100,0	
	Services domestiques	(*) 0,4	1,1	0,7	51,5	6,5	38,0	-	1,8	100,0	
	Administration générale	74,1	-	0,2	14,6	5,5	2,3	-	3,3	100,0	
	Police, armée	7,1	0,2	-	5,5	0,5	0,6	86,1	0,1	100,0	
	Travaux Publics	18,8	0,4	0,1	42,2	5,1	33,3	-	0,1	100,0	
	Santé publique	58,6	-	0,1	33,3	3,2	4,9	-	-	100,0	
	Enseignement Public	70,4	-	1,8	17,9	1,2	8,7	-	0,1	100,0	
Information, P.T.T.		45,6	-	0,2	13,4	5,5	35,2	-	-	100,0	
Autres administrations		31,1	0,5	15,1	24,9	5,7	8,9	13,8	-	100,0	
Ensemble du secteur moderne autre que « plantations »		37,6	1,7	0,8	24,9	7,1	19,5	4,4	4,0	100,0	
SECTEUR INDETERMINE		4,7	-	-	92,5	2,6	-	-	0,2	100,0	
TOTAL		3,0	3,5	82,5	5,5	0,9	3,9	0,3	0,4	100,0	

(*) — Erreur de chiffrement.

Le tableau IV-7, met en évidence les différences de structure séparant, au sein du secteur moderne, les activités à faible coefficient de cadres et employés (10 à 20 % dans les plantations, l'industrie, le bâtiment et les travaux publics), de celles où ils représentent systématiquement plus de la moitié et parfois les trois-quarts des effectifs (santé publique, secteur privé non lucratif, enseignement public et administration générale).

Comparé aux autres secteurs de type moderne, le secteur public apparaît comme une force sur le marché du travail, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau IV-8.- Pourcentage des actifs de quelques métiers employés des plantations, secteurs public et privé

	Cadres, techniciens employés de bureau	Manœuvres	Travailleurs manuels	Conducteurs	Ensemble des actifs
Secteur public					
Plantations	34,0	13,8	12,0	13,4	2,8
Secteur privé moderne (y compris le secteur non lucratif)	15,9	50,1	7,2	12,4	4,0
	47,6	11,7	16,4	37,2	3,4

L'administration en n'étant qu'employeur vient en effet au second rang et n'est très nettement distancée que par les plantations pour les manœuvres et par le secteur privé pour les conducteurs. Elle peut donc, selon la politique des salaires adoptée, jouer de façon déterminante un rôle sur l'évolution économique du pays.

★

IV-2.- LES INACTIFS

Toute population compte un certain nombre d'inactifs qui, ne participent pas à l'effort productif du pays. Il s'agit donc d'analyser ce groupe, afin de pouvoir évaluer les charges réelles qui pèsent sur les éléments actifs décrits précédemment.

Ont été retenues les catégories habituelles,: élèves-étudiants, chômeurs, sans profession, ménagères et prostituées. L'on a distingué les chômeurs n'ayant, au sortir de l'école, encore jamais travaillé (chômeurs de type A) de ceux qui ont déjà travaillé et se retrouvent sans emploi.

A – REPARTITION PAR SEXE

1 - LES HOMMES

On compterait 35.300 inactifs, soit 13,4 % des résidents masculins d'au moins 15 ans, les tranches d'âges 15 à 24 ans, et 65 ans et plus comptant un tiers d'inactifs, et celle de 25 à 54 ans un peu plus de 3 %.

Parmi ces 35.000, le nombre d'élèves serait de 20.000, celui des chômeurs de 7.900, dont 4.400 de chômeurs A, et celui des sans profession de 7.400. La quasi-totalité des élèves et des chômeurs A ont moins de 25 ans, les trois quarts des autres chômeurs moins de 35 ans, et plus de la moitié des sans-profession au moins 55 ans.

2 - LES FEMMES

On compterait de même 35.600 inactives, soit 12,6 % des résidentes d'au moins 15 ans, dont 4.700 élèves, 6.500 sans profession et 22.000 ménagères. Les prostituées seraient au nombre de 1.800 (1) et les chômeurs moins de 600.

La quasi-totalité des élèves ont moins de 25 ans et près de 90 % des ménagères moins de 35 ans. La jeunesse de ces dernières marque notamment, au-delà de modifications dans le statut de la femme, le développement récent du salariat. Seules en effet les ressources relativement importantes qu'un salaire procure peut permettre à la femme de ne plus être astreinte à la règle générale du travail agricole ou de l'activité complémentaire de celle du mari.

B – REPARTITION PAR ZONE

La répartition, **par zone**, des inactifs des deux sexes est indiquée dans le tableau IV-8.

Tableau IV-8.- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, active et non active, selon la zone (effectifs et %)

A – HOMMES

CATEGORIE	Zone rurale		Bourgs		Plantations		Villes		TOTAL	
	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux
I - Inactifs										
Elèves	16.800	8,2	870	7,1	440	2,6	1.875	6,1	19.985	7,6
Chômeurs	6.060	3,0	280	2,3	227	1,3	1.318	4,3	7.885	3,0
Autres SP (*)	6.660	3,3	310	2,5	61	0,4	375	1,2	7.406	2,8
Total	29.520	14,5	1.460	11,8	728	4,3	3.568	11,5	35.276	13,4
II - Actifs	174.120	85,5	10.870	88,2	16.088	95,7	27.358	88,5	228.436	86,6
TOTAL	203.640	100,0	12.330	100,0	16.816	100,0	30.926	100,0	263.712	100,0
(*) – SP : Sans profession.										

(1) – Chiffre sous-estimé du fait des non déclarations des intéressées.

Tableau IV-8.- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, active et non active, selon la zone (effectifs et %) (suite)

B – FEMMES

CATEGORIE	Zone rurale		Bourgs		Plantations		Villes		TOTAL	
	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux	effectifs	taux
I - Inactives										
Elèves	3.220	1,4	430	3,3	150	1,3	877	3,9	4.677	1,7
Chômeuses	300	0,1	20	0,2	31	0,3	208	0,9	559	0,2
Ménagères	9.540	4,0	1.060	8,1	3.510	30,2	7.895	35,5	22.005	7,8
Prostituées	620	0,3	210	1,6	5	€	957	4,3	1.792	0,6
Autres SP (*)	6.060	2,6	150	1,1	27	0,2	280	1,3	6.517	2,3
Total	19.740	8,4	1.870	14,3	3.723	32,0	10.217	45,9	35.550	12,5
II - Actives										
TOTAL	216.440	91,6	11.190	85,7	7.895	68,0	12.049	54,1	247.574	87,4
	236.180	100,0	13.060	100,0	11.618	100,0	22.266	100,0	283.124	100,0

(*) – SP = Sans profession.

Chez les femmes, les variations dans l'inactivité sont beaucoup plus fortes que chez les hommes. Leur inactivité est très étroitement liée à l'urbanisation, du fait de la proportion plus importante de ménagères, ainsi qu'il a été indiqué précédemment.

L'analyse par ville fait apparaître des différences significatives dont certaines sont le reflet de la structure par âge et d'autres la marque d'une évolution propre à chaque ville.

Victoria se détache avec à la fois un taux de chômage élevé et le plus fort pourcentage de ménagères, soit 51,7 %. A Tiko et à Kumba, villes très commerçantes, le taux de chômage masculin est faible, situation qui masque en fait un sous-emploi réel dans bien des cas (et notamment dans le petit commerce). Dans ces deux villes, ainsi qu'à Mamfé, les prostituées sont particulièrement nombreuses. On peut se demander si l'inactivité n'est pas dans une certaine mesure liée à la mobilité de la population.

En fait 52 % des inactifs sont nés sur place et n'ont jamais résidé ailleurs. Deux catégories seulement sont très mobiles :

- les prostituées dont la proportion de « natifs » n'est que de 23 %,
- les ménagères surtout qui ne sont que 8 % à n'avoir jamais connu d'autres lieux de résidence.

Les chômeurs de type B sont, quant à eux, moyennement mobiles puisque 58 % sont nés sur place.

C – CHOMAGE ET DEGRE D'INSTRUCTION

Les chômeurs forment une masse de main d'œuvre en théorie disponible immédiatement.

Un manque d'instruction est-il à l'origine de leur chômage ou s'agit-il seulement d'un manque de débouchés ?

Le tableau IV-9 montre que les degrés d'instruction des chômeurs sont très dissemblables selon que ceux-ci sortent de l'école ou ont déjà travaillé.

– Chez les moins de 25 ans, on trouve surtout des titulaires du School Leaving Certificate ou même des jeunes ayant un niveau supérieur, qui n'ont jamais travaillé dans leur quasi-totalité et qui, dans l'immédiat, ont des difficultés à obtenir un travail qu'ils jugent à la mesure de leurs connaissances scolaires.

ACTUELLEMENT – ET CONTRAIREMENT A CE QUI EST ENCORE COMMUNEMENT ADMIS EN ZONE RURALE – LE SCHOOL LEAVING CERTIFICATE N'EST PAS, OU N'EST PLUS SUFFISANT POUR QUE L'INTERESSE SOIT ASSURE D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF, OU AUTRE A LA SORTIE DE L'ECOLE.

Il existe donc un problème DE CONNAISSANCE DES BESOINS en cadres pour les divers secteurs économiques et d'information en conséquence auprès des scolaires.

– Au-delà de 25 ans, et dans une proportion accrue avec l'âge, les hommes sont handicapés par un niveau d'instruction faible. Savoir écrire l'anglais s'avère aujourd'hui très nettement insuffisant.

Tableau IV-9.- Chômeurs masculins âgés de 15 ans et plus : Répartition selon l'âge, le type de chômage et le degré d'instruction (%)

Degré d'instruction Age et type de chômage (*)	Ne parle ni écrit l'anglais	Parle l'anglais	Ecrit l'anglais	Titulaire du School Leaving Certificate	Enseignement secondaire et supérieur en anglais	Enseignement en autres langues	TOTAL
15 - 24 ans							
Chômeurs A	8,2	1,3	18,3	69,2	2,2	0,8	100,0
Chômeurs B	54,1	9,5	25,0	10,5	0,2	0,6	100,0
Chômeurs A + B	18,3	3,1	19,9	56,4	1,7	0,7	100,0
Population masculine correspondante	(43,2)	(7,4)	(30,0)	(16,3)	(1,7)	(1,4)	(100,0)
25 - 34 ans							
Chômeurs A	17,1	17,1	21,4	43,6	-	0,9	100,0
Chômeurs B	67,4	7,3	16,8	7,5	0,6	0,4	100,0
Chômeurs A + B	63,3	8,1	17,2	10,4	0,6	0,4	100,0
Population masculine correspondante	(69,0)	(6,2)	(12,9)	(8,1)	(2,4)	(1,4)	(100,0)
35 - 44 ans							
Chômeurs A	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs B	58,4	14,8	21,7	2,6	1,5	0,8	100,0
Population masculine correspondante	(80,3)	(5,0)	(8,2)	(3,9)	(1,5)	(1,0)	(100,0)
45 ans et plus							
Chômeurs A	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs B	70,5	6,4	15,9	5,0	-	2,3	100,0
Population masculine correspondante	(99,6)	(0,2)	(0,1)	€	€	€	(100,0)
Tous âges							
Chômeurs A	8,5	1,7	18,4	68,6	2,1	0,8	100,0
Chômeurs B	61,1	9,6	20,7	7,4	0,6	0,7	100,0
Chômeurs A + B	31,6	5,2	19,4	41,7	1,4	0,7	100,0
Population masculine correspondante	(61,8)	(8,4)	(20,6)	(6,9)	(1,3)	(1,1)	(100,0)

(*) – A Chômeur n'ayant jamais travaillé.
B Chômeur ayant déjà travaillé.

Population masculine correspondante -- Ensemble de la population masculine de même âge.



TROISIEME SECTION

DONNEES COLLECTIVES

CHAPITRE V

LES MENAGES ET LES LOGEMENTS

V-1.- LES MENAGES	52
V-1-1.- Etude d'ensemble	52
V-1-2.- Les ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage	53
V-1-3.- La structure des ménages	53
V-2.- LIENS DU CHEF DE MENAGE AVEC LE CHEF DE LOGEMENT..	55
V-3.- LES LOGEMENTS.....	56
V-3-1.- Données globales.....	56
V-3-2.- Les chefs de logement	56

Les individus, étudiés jusqu'ici en tant qu'unités indépendantes, constituent des cellules élémentaires, ménages et logements.

Le ménage est un ensemble de personnes ayant des liens d'interdépendance économique étroits et mettant en commun une partie importante de leurs ressources. Cette cellule, composée des parents et, quand ils habitent ensemble, de leurs enfants non mariés, est assez proche de la famille de type occidental moderne, et peut permettre de mesurer la diffusion à travers le pays des concepts d'individualisation et d'indépendance économique.

Par contre, le logement, ensemble de personnes qui ont généralement des liens familiaux entre elles, reconnaissent l'autorité d'un même chef et vivent dans une même unité d'habitation, regroupe éventuellement plusieurs ménages et se rapproche davantage de l'unité de vie traditionnelle.

L'étude de ces deux types de cellules peut donner une idée de la structure des unités dans lesquelles s'intègrent les individus.

★

V-1.- LES MENAGES

V-1.1.- ETUDE D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble du pays, le quart des quelque 245.000 ménages ne comprend qu'une personne, la moitié un maximum de trois personnes et les trois-quarts un maximum de cinq. Seulement 7 % des ménages comptent au moins 10 personnes, ainsi que l'indique le tableau V-1.

Tableau V-1.- Répartition des ménages d'une part suivant le nombre de personnes qui en font partie, d'autre part selon la zone et la région (-)

ZONE	Région	NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE									TOTAL
		1	2	3	4 - 5	6 - 7	8 - 9	10 à 14	15 à 19	20 et plus	
ZONE RURALE	Nord	17,6	14,5	13,4	22,7	14,1	7,5	7,2	1,8	1,1	100,0
	Centre	11,2	14,3	14,9	25,1	15,9	7,1	8,1	1,8	1,5	100,0
	Sud	33,0	15,7	12,5	20,0	11,9	4,2	2,3	0,4	0,1	100,0
	Total	21,5	14,9	13,3	22,1	13,6	6,5	5,8	1,4	0,8	100,0
BOURGS	Nord	20,7	12,6	14,7	21,2	13,8	8,4	5,3	2,3	0,8	100,0
	Sud	31,3	15,1	13,1	20,4	12,8	3,9	3,2	-	0,2	100,0
	Total	25,8	13,8	14,0	20,8	13,3	6,3	4,3	1,2	0,5	100,0
PLANTATIONS		38,8	12,2	13,3	21,1	9,8	3,1	1,6	0,2	€	100,0
VILLES	Nord	41,3	12,9	10,5	17,1	10,0	4,2	3,3	0,6	0,1	100,0
	Centre	31,6	13,9	11,8	21,7	11,1	5,4	3,9	0,6	-	100,0
	Sud	40,4	14,3	10,2	17,4	10,0	4,7	2,5	0,3	0,1	100,0
	Total	40,0	14,0	10,4	17,6	10,1	4,7	2,8	0,4	0,1	100,0
ENSEMBLE	Nord	18,9	14,4	13,3	22,3	13,8	7,4	6,9	1,8	1,1	100,0
	Centre	13,0	14,3	14,7	24,8	15,5	7,0	7,7	1,7	1,3	100,0
	Sud	35,4	14,8	12,1	19,6	11,2	4,1	2,3	0,3	0,1	100,0
	TOTAL	25,2	14,5	13,0	21,5	12,9	6,0	5,1	1,2	0,7	100,0

Aux zones rurales du Nord et du Centre et aux bourgs s'opposent en réalité les villes, les plantations et la région Sud dans son ensemble, y compris sa partie rurale. Le Sud apparaît comme un lieu où des transformations sociales profondes s'opèrent au contact notamment de l'urbanisation.

La taille des ménages est en effet nettement plus élevée en zone rurale, surtout dans ses parties Nord et Centre, qu'en ville et surtout qu'en plantations, la différence de taille en fonction du sexe du chef de ménage étant d'autant moins accusée que le lieu est plus urbanisé.

On note par ailleurs les caractéristiques suivantes, qui confirment les précédentes :

– Un peu moins d'un chef de ménage sur deux est en moyenne âgé de moins de 35 ans. L'importance relative de cet élément jeune, qui représente environ 40 % en zone rurale, augmente dans les zones d'immigration récente et notamment dans les villes et les plantations où elle atteint plus des deux tiers.

– La taille des ménages est étroitement liée à l'âge ; mais ceci est surtout valable en zone rurale où elle passe de 3,5 personnes entre 25 et 34 ans à près de 6 à partir de 65 ans, alors que dans les autres zones, la taille du ménage décroît au-delà de 50 à 55 ans.

– L'appartenance ethnique exerce une influence sur la dimension des ménages, mais il semble que les chefs de ménage de même ethnité et à âge égal ont un ménage de taille plus petite s'ils résident en milieu urbanisé, soit que les chefs de ménage ne viennent à la ville qu'accompagnés d'une partie de leur famille, soit que les conditions de vie nouvelles entraînent un mode de vie différent.

V.1.2.- LES MENAGES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE

L'influence du statut matrimonial est également déterminante sur la taille des ménages, ainsi que l'indique le tableau V-2.

Tableau V-2. - Répartition des ménages (%) et nombre moyen de personnes par ménage selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

I - Chefs de ménage de sexe masculin	Marié à				Séparé	Célibataire	Veuf	Divorcé	Total	Nombre de ménages et effectifs totaux des ménages
	1 femme	2 femmes	3 femmes	4 femmes et plus						
%	51,0	13,9	3,9	2,8	0,3	22,8	2,7	2,6	100,0	205.707
Nombre moyen	4,30	7,39	10,69	17,73	3,08	1,18	2,10	1,80	4,52	929.339
II - Chefs de ménage de sexe féminin	Mariée religieusement	Mariée traditionnellement	En union libre	Séparée	Célibataire	Veuve	Divorcée	Total	Nombre de ménages et effectifs totaux des ménages	
%	1,5	8,5	0,2	2,1	22,8	53,3	11,5	100,0	39.359	
Nombre moyen	3,76	3,12	2,40	2,36	2,65	2,45	2,19	2,54	99.885	

Un ménage d'homme marié comprend, en sus de son chef, trois unités supplémentaires par union, l'épouse et deux autres personnes, des enfants très souvent. Quant aux ménages de veuves et surtout de femmes célibataires, ils sont de taille nettement supérieure à celle de leurs homologues masculins, du fait de la présence d'enfants dont elles ont la charge, et ceci quelle que soit la zone.

En ville, la taille des ménages, plus restreinte, est presqu'exclusivement due à la quasi-absence des polygames nombreux et à l'importance numérique des célibataires.

V.1.3.- LA STRUCTURE DES MENAGES

a)- L'importance des **satellites** (ascendants pris en charge, parents éloignés, amis, serviteurs) est minime puisqu'elle ne représente que 7,8 % de la population. Plus marquée dans les ménages masculins que féminins, elle l'est également plus en ville où ils comptent pour plus de 10 % de l'effectif. On les trouve surtout en nombre maximum dans les ménages de chefs masculins d'environ 35 ans où ils représentent alors plus de 15 % du ménage. Particulièrement nombreux dans les ménages de cadres et de commerçants, qui peuvent plus facilement en supporter la charge, ils sont présents notamment pour des raisons de scolarité ou de recherche du travail.

b)- Les épouses

– On compte environ 3 % d'épouses ne résidant pas auprès du chef de ménage, ce pourcentage s'élevant à 10 % en ville, ainsi que l'indique le tableau V-3.

Selon un schéma bien connu, l'urbanisation a pour corollaire un relâchement de fait des liens matrimoniaux. L'homme part seul vers la ville, dans un premier temps tout au moins, où il part accompagné seulement d'une de ses épouses s'il est polygame. De plus, il semble que la présence des épouses est plus forte quand le revenu du ménage est régulier et élevé et moins forte quand il est irrégulier, inexistant ou lié à une activité de type plus traditionnel.

Tableau V-3.- Nombre moyen d'épouses vivant avec le chef de ménage selon la zone et le nombre total d'épouses du chef de ménage

Nombre d'épouses du chef de ménage	NOMBRE MOYEN D'EPOUSES VIVANT AVEC LE CHEF DE MENAGE				
	Zone rurale	Bourgs	Plantations	Villes	TOTAL
1	0,96	0,96	0,95	0,92	0,95
2	1,96	1,91	1,92	1,80	1,94
3	2,97	3,00	2,83	2,61	2,95
4 et plus	5,49	4,59	3,84	2,92	5,37
Nombre moyen total d'épouses vivant avec le chef de ménage	1,50	1,39	1,12	1,09	1,43
Nombre moyen total d'épouses des chefs de ménage	1,54	1,48	1,18	1,21	1,48

– La présence de la femme au foyer revêt toute sa valeur dans la mesure où elle se traduit dans 90 % des cas par une activité qui procure des ressources non négligeables au ménage. Il convient de noter qu'il existe une corrélation étroite entre les activités du mari et celles de ses épouses, surtout chez les agriculteurs, les commerçants et les cadres, ainsi que l'indique le tableau suivant.

Tableau V-4.- Chefs de ménage masculins, mariés, âgés de 15 ans et plus : Répartition des épouses selon leur activité professionnelle et le métier exercé par le chef de ménage (1)

Activité de l'épouse Métier du chef de ménage	Epouses inactives	Epouses actives dans			TOTAL	Effectif total correspondant d'épouses
		agriculture	commerce et artisanat	activités modernes		
Cadres et techniciens	37,7	53,1	2,8	6,3	100,0	5.844
Employés de bureau	58,5	35,1	3,0	3,3	100,0	3.025
Commerçants	36,0	39,4	24,2	0,2	100,0	8.181
Agriculteurs	4,0	95,7	0,2	-	100,0	157.761
Manœuvres	26,2	69,5	2,7	1,5	100,0	12.392
Conducteurs	54,1	36,5	8,2	1,0	100,0	1.859
Travailleurs manuels	22,7	72,3	4,1	0,7	100,0	12.146
Forces de l'ordre	72,4	20,6	6,3	0,5	100,0	1.083
Services	12,2	83,1	4,5	0,1	100,0	1.566
Sans métier	4,6	94,6	0,6	0,2	100,0	6.682
TOTAL	10,3	87,4	1,8	0,4	100,0	210.539

c)- Les enfants de 6 à 14 ans (1)

– En moyenne de 1,23 enfants par ménage, le nombre d'enfants de 6 à 14 ans varie fortement d'une zone à l'autre, puisqu'il est seulement de 0,8 à 0,9 dans les plantations et les villes pour monter à plus de 1,5 dans la zone rurale du Nord.

Il varie également en fonction du nombre de femmes du chef de ménage, ce qui est normal, et en fonction de l'éthnie, les ethnies ayant le nombre le plus élevé étant celles où la polygamie est la plus développée.

Enfin il faut souligner l'influence probable du métier, les ménages de conducteurs, de travailleurs manuels et de manœuvres comptant, à âge égal, dans une même zone, moins d'enfants que ceux d'agriculteurs et surtout que ceux des forces de l'ordre et des techniciens et cadres.

– Les facteurs qui agissent sur l'occupation des enfants peuvent être de plusieurs sortes. Le tableau ci-après donne la répartition des enfants entre scolaires, actifs et inactifs non scolarisés, à l'intérieur du type de ménage retenu.

On note que le pourcentage d'enfants scolarisés est beaucoup moins élevé en zone rurale qu'en ville, ainsi qu'on l'a déjà vu, tandis que celui des actifs et des inactifs non scolarisés l'est beaucoup plus.

(1) – Il s'agit ici des seuls enfants des ménages dont le chef est masculin, marié et âgé de 25 ans et plus, c'est-à-dire suffisamment vieux pour avoir des enfants en âge d'aller à l'école ou de travailler.

Tableau V-5.- Proportion de scolaires, d'actifs et d'inactifs non scolarisés âgés de 6 à 14 ans, garçons et filles, par rapport à l'ensemble des garçons et filles de 6 à 14 ans, selon la zone de résidence

Occupation des enfants		ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	TOTAL
I - Scolaires	G	65,6	71,3	82,8	92,1	68,4
	F	37,5	52,1	69,2	86,0	43,0
II - Actifs	G	7,4	5,0	0,8	0,6	6,6
	F	19,0	12,9	2,0	1,7	16,7
III - Inactifs (non scolarisés)	G	27,0	23,7	16,4	7,3	25,0
	F	43,5	35,0	28,8	12,3	40,3

La scolarisation a tendance à diminuer légèrement avec l'âge du chef de ménage, si l'on considère l'ensemble des scolaires, mais les charges de scolarisation augmentent pour chaque chef de ménage, au moins jusqu'à 55 ans, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau V-6.- Nombre moyen de scolaires âgés de 6 à 14 ans par ménage en fonction de l'âge du chef de ménage et de la zone

ZONE	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Tous âges
ZONE RURALE	0,46	1,40	1,88	1,96	1,60	1,30
BOURGS	0,45	1,29	1,97	1,67	1,38	1,18
PLANTATIONS	0,34	1,27	1,80	(0,33)	(3,00)	0,74
VILLES	0,40	1,36	1,83	1,53	0,89	0,87
ENSEMBLE	0,43	1,38	1,88	1,93	1,58	1,19

Cette charge est en fait partiellement compensée par l'activité d'une proportion plus élevée de jeunes, activité qui est plus généralement le fait des filles faisant partie des ménages d'agriculteurs, les Nigériens chez qui les jeunes garçons participent à l'activité commerciale faisant exception.

d)- Les enfants âgés de 15 ans et plus

Les différentes caractéristiques notées à propos des enfants de 6 à 14 ans se retrouvent pour les enfants de 15 ans et plus à un degré plus élevé, et avec cette fois des différences accusées entre garçons et filles, celles-ci quittant plus tôt le foyer familial.

Tableau V-7.- Répartition des enfants âgés de 15 ans et plus selon le sexe, l'occupation et la zone (%)

Occupation des enfants	Sexe	ZONE RURALE	BOURGS	PLANTATIONS	VILLES	TOUTES ZONES
I - Scolaires	G	39,2	43,4	65,9	68,5	41,1
	F	18,9	40,6	46,1	57,1	23,3
II - Actifs	G	49,5	49,5	12,4	17,5	47,5
	F	73,2	50,8	33,1	24,7	67,7
III - Inactifs (non scolarisés)	G	11,3	7,1	21,7	14,0	11,4
	F	7,9	8,6	20,8	18,2	9,0

*

V-2.- LIENS DU CHEF DE MENAGE AVEC LE CHEF DE LOGEMENT

Chez les hommes, les trois-quarts des chefs de ménage sont des chefs de logement, la proportion n'étant que d'un tiers environ chez les femmes.

Les liens familiaux collatéraux entre chefs de ménage et chefs de logement sont plus importants que ceux en filiation ou en ascendance directe.

Il est rare en effet qu'un chef de ménage masculin soit un descendant du chef de logement. Chez les femmes, 15 % ont des liens de descendance directe et 11 % d'ascendance directe, les célibataires qui ont des enfants continuant à vivre dans leur famille avant de se marier et les mères venant vivre chez leurs enfants quand elles atteignent un âge déjà avancé.

Le pourcentage de chefs de ménage qui sont également chefs de logement croît assez peu chez les hommes d'une région à l'autre, mais passe chez les femmes de moins de 30 ans en zone rurale à 75 % en ville. Dans cette dernière zone apparaît nettement l'atténuation des liens familiaux, seuls les amis chefs de ménage qui, par définition, ne font pas partie du ménage où ils sont accueillis étant en augmentation par rapport à la zone rurale.

Enfin, il faut noter que les ménages de locataires se trouvent en très grande majorité dans le Sud, zone rurale comprise, où l'on assiste à une monétarisation des liens dans le logement sans que l'indépendance soit toutefois complète.

A ces liens divers qui unissent chefs de ménage à chefs de logement correspondent des ménages de taille différente. Le ménage du chef de logement est en moyenne le plus important puisqu'il comprend 4,9 personnes contre 3,4 personnes pour ceux dont le chef est descendant du chef de logement, et moins de 2 pour ceux dont le chef est ami ou serviteur. Cette situation est liée d'ailleurs à l'âge du chef de ménage, les chefs de ménage également chefs de logement étant en moyenne plus âgés que les chefs de ménage dépendants et ayant, par conséquent, un ménage de taille moyenne plus élevée.

La proportion de chefs de ménage également chefs de logement augmente en fait jusqu'à 45 ans en zone rurale et dans les bourgs et jusqu'à 25 ans en ville et dans les plantations où les chefs de ménage acquièrent leur indépendance beaucoup plus tôt, 90 % étant chefs de logement respectivement à la trentaine et à la quarantaine dans ces deux dernières zones contre la soixantaine dans les bourgs et au-delà de soixante cinq ans en zone rurale.

Au total, le ménage du chef de ménage également chef de logement a toujours la taille la plus grande. Dans les logements à plusieurs ménages, le ménage du chef de logement, du fait de cette importance numérique et de l'autorité de son chef a donc toutes les chances de jouer un rôle prédominant par rapport aux autres ménages du logement.

*

V-3.- LES LOGEMENTS

V-3-1.- DONNEES GLOBALES

On compte quelque 171.800 logements, soit 124.300 en zone rurale, 8.300 dans les bourgs, 14.200 en plantations et 25.000 dans les villes à l'exclusion des 2.000 dont le chef est lui-même visiteur et de ceux de la population étrangère non-africaine.

Il peut exister plusieurs ménages à l'intérieur d'un même logement. Dans ce cas, le chef de logement exerce une autorité morale sur l'ensemble du logement. Celui-ci correspond alors à un centre de décision pouvant influencer directement l'activité des individus appartenant à cet ensemble surtout là où le mode de vie est resté traditionnel et où l'économie garde encore un caractère d'auto-consommation très marqué.

C'est ainsi qu'en zone rurale, la population est concentrée pour près de la moitié dans des logements comprenant dix personnes et plus, alors qu'en ville il en est ainsi pour moins d'un cinquième seulement. Le tableau V-8 qui donne le nombre moyen de ménages par logement confirme ce point en montrant que l'augmentation de ce nombre moyen est beaucoup moins forte en ville et surtout en plantation qu'en zone rurale.

Tableau V-8.- Ensemble des logements dont le chef de logement est résident. Nombre moyen de ménages résidents par logement selon le nombre total de résidents dans le logement et selon la zone de résidence

ZONE	NOMBRE DE RESIDENTS DANS LE LOGEMENT						TOTAL
	1	2 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 et plus	
Zone rurale	1,00	1,16	1,43	2,05	2,44	3,78	1,50
Bourgs	1,00	1,17	1,41	2,06	2,46	4,33	1,42
Plantations	1,00	1,25	1,09	1,27	1,14	2,00	1,16
Villes	1,00	1,24	1,24	1,70	2,01	3,03	1,21
Ensemble	1,00	1,19	1,39	2,01	2,42	3,79	1,43

Au total, les logements en ville sont plus petits, à la fois parce qu'ils comprennent moins de ménages et parce que les ménages sont également de dimension plus restreinte. Alors qu'en zone rurale, un logement important est généralement obtenu par l'association, sous une même autorité, de plusieurs ménages de taille voisine, à l'opposé en ville, ce même logement compte principalement un fort noyau central d'ailleurs exceptionnel, auquel s'agglutine un nombre non négligeable de ménages d'«isolés».

V-3-2.- LES CHEFS DE LOGEMENT

Les chefs de logement sont très généralement masculins. De 8,1 % en moyenne, le pourcentage de femmes chefs de logement passe à 14 % en ville où se manifeste un début d'indépendance féminine.

Il n'existe pas quant à l'âge, de différences significatives entre chefs de logement masculins et féminins quelle que soit la zone. Tout au plus peut-on noter un pourcentage de chefs de logement féminins très légèrement supérieur à celui des hommes jusqu'à 25 ans et à partir de 45 ans, le premier groupe correspondant vraisemblablement à des femmes ayant une résidence séparée du mari ou à des mères célibataires et le second à des veuves, séparées ou divorcées.

Dans l'ensemble, 65 % des chefs de logement ont moins de 45 ans, ce pourcentage s'élevant à plus de 85 % en ville et dans les plantations.

Si l'on compare les chefs de logement aux chefs de ménage qui ne sont pas chefs de logement et à tous ceux qui n'ont aucun statut de chef d'unité à l'intérieur du logement, on note, ainsi qu'il apparaît dans le tableau V-9, pour les hommes, que les chefs de logement ont la moyenne d'âge la plus forte. Jusqu'à 25 ans, la majorité des hommes dépend d'un chef de ménage ou de logement. C'est seulement à partir de 45 ans que la situation se stabilise.

Tableau V-9.- Population masculine âgée de 15 ans et plus : Répartition en fonction de l'âge et de la responsabilité dans le logement (%)

RESPONSABILITE DANS LE LOGEMENT	AGE						TOTAL	Total des effectifs
	15 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 et plus		
Chefs de logement	9,1	30,5	27,2	19,9	9,5	3,8	100,0	157.683
Chefs de ménage (non compris chefs de logement)	25,8	45,1	19,4	6,5	2,5	0,6	100,0	47.550
Ni chefs de ménage, ni chefs de logement	84,7	11,2	2,2	0,7	0,5	0,6	100,0	58.479
Population masculine âgée de 15 ans et plus	28,9	28,9	20,3	13,2	6,2	2,5	100,0	263.712

Ceci ne fait d'ailleurs que confirmer ce qui avait déjà été souligné dans le paragraphe V-2.



DEUXIEME PARTIE

DONNEES DE MOUVEMENT

CHAPITRE VI

LE MOUVEMENT NATUREL

VI-1.- NATALITE ET FECONDITE	62
VI-1-1.- Natalité	62
VI-1-2.- Fécondité et stérilité.....	63
VI-2.- MORTALITE ET ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION RESIDENTE....	65
VI-2-1.- Caractéristiques générales de la mortalité	65
VI-2-2.- Décès survenus dans les établissements hospitaliers.	66
VI-2-3.- Mortalité infantile	66
VI-2-4.- Survie et taux d'accroissement	67

VI-1.- NATALITE ET FECONDITE

VI-1-1.- NATALITE

Les données globales indiquent un taux de natalité assez élevé, soit 49,8 %, de surcroît légèrement sous-évalué (1). La plupart des différences entre zones, telles qu'elles apparaissent dans le tableau VI-1, ne permettent pas de conclure à des écarts significatifs compte tenu cette fois des erreurs de mesure. Le taux des plantations atteint cependant 60 %, par suite d'une structure par âge très jeune.

Tableau VI-1.- Taux de natalité et intervalles de confiance à 95 %

ZONE et REGION	Nombre de naissances dans l'année écoulée	Taux de natalité en %	Intervalles de confiance à 95 %		Précision relative à 95 %
			borne inférieure	borne supérieure	
Zone rurale	40.960	49,1	46,6	51,6	± 5,1 %
Plantations	3.015	60,2	56,5	63,9	± 6,2 %
Bourgs	2.470	51,7	46,2	57,2	± 10,7 %
Villes	4.756	48,8	47,2	50,4	± 3,3 %
ENSEMBLE DU CAMEROUN OCCIDENTAL	51.201	49,8	47,7	51,9	± 4,2 %
REGION NORD	27.540	48,0	44,7	51,3	± 6,9 %
REGION CENTRE	6.998	57,2	53,1	61,3	± 7,1 %
REGION SUD	16.663	50,0	47,3	52,7	± 5,3 %

Un enfant sur cinq en moyenne naît à l'hôpital, mais les variations sont ici très fortes selon la zone, ainsi que l'indique le tableau VI-2.

Tableau VI-2.- Proportion d'enfants nés durant les 12 derniers mois à l'hôpital par zone et suivant l'âge de la mère (*)

ZONE	AGE DE LA MERE							TOTAL 15 - 49
	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	
Zone rurale	12,2	11,9	9,8	10,1	8,4	(15,6)	(11,1)	10,9
Bourgs	44,2	35,2	50,7	52,0	70,6	(100,0)	(50,0)	46,1
Plantations	37,6	37,8	40,4	40,9	32,8	(100,0)	-	38,6
Villes	68,1	67,9	71,5	68,0	67,7	(70,0)	-	68,9
TOTAL	22,7	20,9	19,0	16,2	15,5	21,0	13,2	19,6

(*) — Les pourcentages entre parenthèses correspondent à des effectifs trop faibles pour être significatifs.

En effet, un enfant sur dix seulement de la zone rurale naît à l'hôpital, alors que la proportion s'élève à 39 % en plantation et à 69 % en ville.

L'absence totale d'hôpitaux dans certaines parties du pays, fait que le taux de 10 % en zone rurale n'est qu'une moyenne loin d'être partout atteinte puisqu'elle n'est que de 1,7 % dans le département de Nkambé et de 0,7 % dans Mamfé overside. Les différences entre ethnies sont également très sensibles. Aux groupes côtiers et aux non-originaires du Cameroun Occidental, urbanisés et localisés dans le Sud pour lesquels le taux est compris de 32 à 47 %, s'opposent les autres groupes ethniques, essentiellement ruraux, peu touchés par le réseau hospitalier existant et ayant un taux voisin de 17 %, les Bamilékés Occidentaux constituant le groupe le plus défavorisé avec seulement 3 % d'enfants nés à l'hôpital.

Seul un réseau hospitalier décentralisé au niveau de la Local Authority pourrait permettre une amélioration nette de la situation actuelle, ce qui ne peut manquer de poser des problèmes d'accès et de contrôle.

(1) — Avec un taux de masculinité de 49,4 % très proche de la normale et un taux de gémellité de 2,1 %.

VI-1-2.- FECONDITE ET STERILITE

A)- DONNEES GLOBALES

La fécondité apparaît débutter très rapidement vers 16 ans, atteindre son maximum aux alentours de 23 ans, décroître jusque vers 41 ans pour être très faible au-delà, puis nulle après 50 ans.

En fait, jusque vers 30 ans, la fécondité totale (1) est légèrement supérieure à la fécondité actuelle cumulée (2), puis lui devient nettement inférieure au-delà de 35 ans, alors que les deux courbes devraient coïncider.

Les raisons de ces décalages peuvent être nombreuses et jouer à des degrés divers. Parmi elles, on peut citer notamment l'âge temporel auquel est soumise la mesure de la fécondité actuelle, les erreurs d'observation sur les âges des femmes, les variations de la fécondité dans le temps, notamment du fait de la lutte anti-vénérienne dans le Sud, l'influence des mouvements migratoires avec la présence de jeunes nigériennes plus fécondes et les oubliés de naissances, surtout si elles sont suivies de décès, chez les femmes âgées.

Le tableau VI-3 ci-dessous donne les taux de fécondité corrigés selon l'hypothèse que :

- les erreurs d'appréciation de l'âge des femmes ne dépassent pas une tranche quinquennale ;
- les erreurs ne sont pas liées au fait que ces femmes aient eu ou non un enfant dans les douze mois précédant le passage de l'enquêteur.

Tableau VI-3.- Taux de fécondité bruts et corrigés par tranche d'âge

AGE DES FEMMES	TAUX DE FECONDITE BRUT (POUR 1000)	TAUX DE FECONDITE CORRIGE (POUR 1000)
14 - 19	167	226
20 - 24	304	290
25 - 29	261	251
30 - 34	200	197
35 - 39	105	105
40 - 44	33	38
45 - 49	21	26
14 à 49	190	198

La fécondité des femmes serait donc plus élevée que ne sembleraient l'indiquer les résultats bruts obtenus.

Au total, si l'on compare avec le Cameroun Oriental, on note que la population du Cameroun Occidental aurait dans l'ensemble une fécondité légèrement supérieure.

Le taux de reproduction brut serait en effet seulement de 2,34 dans le Sud-Est et de 2,68 dans le Nord-Bénoué contre 2,91 au Cameroun Occidental. Les premières estimations faites au sujet du pays Baméléké Oriental indiquerait toutefois un taux encore plus élevé dans cette dernière région, soit 3,07.

On trouve la même hiérarchie dans les résultats en ce qui concerne le pourcentage de femmes n'ayant jamais eu d'enfant, ainsi que l'indique le tableau VI-4.

Tableau VI-4.- Proportion des femmes n'ayant jamais eu d'enfant, selon l'âge

Pays	AGE DES FEMMES							
	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 et plus
Cameroun Occidental	56	10	7	6	8	7	7	7
Cameroun { Nord Bénoué Oriental { Sud-Est	64	28	21	19	17	13	12	11
	72	29	28	30	33	29	29	21

B)- DONNEES FACTORIELLES

1°)- La fécondité varie assez peu d'une zone à l'autre. Il convient seulement de noter que la zone rurale Nord présente des taux supérieurs à ceux du Centre et surtout à ceux du Sud qui subit déjà, mais de façon encore assez récente et limitée, la pénétration des maladies vénériennes.

2°)- L'influence ethnique a vraisemblablement une importance plus grande que celle du lieu de résidence.

(1) - *Ou nombre moyen par femme d'enfants nés vivants que les femmes d'un âge donné ont déjà mis au monde.*

(2) - *Fécondité actuelle = nombre de naissances vivantes dans les douze derniers mois pour 1.000 femmes résidentes de la classe d'âge correspondante. - Fécondité actuelle cumulée à un âge donné = nombre moyen d'enfants nés vivants qu'auraient aujourd'hui les femmes de cet âge si elles avaient fait preuve d'une fécondité identique à celle observée chez les femmes d'âge inférieur au moment de l'enquête.*

Tableau VI-5.- Fécondité actuelle cumulée, fécondité totale et stérilité des femmes âgées de 15 ans et plus selon l'ethnie

Ethnie Désignation	Groupes Côtiers	Balundu-Mbo	Bantoïdes de Forêt	Bamilékés Occidentaux	Bantoïdes du Plateau	Camerounais Orientaux	Nigériens	Autres	TOTAL
I - Fécondité actuelle cumulée à 50 ans	3,4	5,5	6,6	5,9	5,5	5,2	5,6	3,2	5,6
II - Fécondité totale (★)	2,8	3,1	3,4	3,4	3,5	2,9	2,5	2,4	3,3
III - Stérilité (★★)	21,7	17,5	16,0	14,8	14,5	23,5	17,5	26,8	15,6

(★) — Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme.
 (★★) — Nombre de femmes n'ayant jamais eu de naissances vivantes pour 100 femmes vivantes recensées.

Les groupes côtiers présentent tout à la fois une fécondité **cumulée** et **totale** très faible (3,4 contre 5,6 en moyenne ; 2,8 contre 3,3), et une stérilité très forte (17,8 % des femmes de 50 ans et plus, contre 6,7 % et 21,7 % des femmes de tous âges contre 15,6), ce qui correspond d'ailleurs aux résultats d'études antérieures menées par M. Ardener (1). A l'opposé, on trouve les Bantoïdes et les Bamilékés Occidentaux.

3°)- La situation matrimoniale influence également la fécondité, ainsi que l'indique le tableau VI-6.

Tableau VI-6.- Fécondité actuelle des femmes âgées de 15 à 49 ans selon l'état matrimonial

Mariées { - religieusement	256
- traditionnellement	221
Total	224
Vivant en union libre	93
Séparées	121
Veuves	59
Divorcées	91
Célibataires	106
ENSEMBLE	196

Les femmes mariées ont dans leur ensemble une fécondité élevée, celles mariées religieusement ayant une fécondité plus élevée encore mais sans que l'on puisse déterminer très précisément l'influence de la christianisation.

Les femmes célibataires et surtout les veuves, divorcées, séparées et vivant en union libre, qui sont responsables de 9 % des naissances, ont une fécondité plus faible, ce qui est normal, et présentent un comportement différent selon la zone, leur fécondité marquant une baisse en zone urbaine, baisse accusée et vraisemblablement liée à la diffusion des maladies vénériennes et à l'utilisation de méthodes contraceptives ou abortives, les prostituées constituant une partie non négligeable de ce groupe.

4°)- L'âge au premier mariage exerce, lui aussi, une influence décisive sur la fécondité, ceci quelle que soit la zone ou l'ethnie, un mariage tardif correspondant en réalité à une perte d'années fécondes.

Tableau VI-7.- Fécondité totale des femmes mariées selon l'âge au premier mariage

10 - 11 ans	4,0
12 - 13 ans	3,6
14 - 15 ans	3,7
16 - 17 ans	3,4
18 - 19 ans	3,2
20 - 24 ans	3,1
25 ans et plus	2,1
TOTAL	3,5

Ce résultat est d'importance. Si la liaison célibat-études féminines que l'on a déjà soulignée continue de prévaloir dans le futur, ce qui apparaît logique, une scolarisation prolongée se traduirait par une baisse de fécondité laquelle, à long terme, pourrait être de l'ordre de 15 %.

5°)- Fécondité et nombre de mariages

Il existe un lien net entre **nombre de mariages** consécutifs contractés par la femme et **fécondité totale** d'une part, et nombre de mariages et **stérilité** d'autre part ; le nombre moyen d'enfants passe en effet chez les femmes de

(1) — « Divorce and Fertility », E.W. Ardener, Nigerian Institute of Social and Economic Research, Oxford University Press, 1962.

50 ans et plus, de 2,8 pour les femmes n'ayant jamais été mariées, à 5,3 pour 1 et 2 mariages, à 4,1 pour 3 mariages et à 2,1 seulement pour 4 mariages et plus. De même, le pourcentage de femmes « stériles » passe-t-il dans les mêmes conditions de 44,4 % pour les célibataires à 5,7 % pour un mariage, puis à 7,3 % pour deux, puis respectivement à 11,5 % et 22,3 % pour 3 mariages et 4 et plus.

De plus, l'on compte, à âge égal, de deux à trois fois plus de femmes stériles dans les unions dissoutes par divorce que dans celles dissoutes par décès de l'époux, l'ordre de grandeur du rapport dépassant très vraisemblablement celui des durées utiles respectives de fécondité. Le taux de stérilité parmi les unions dissoutes par divorce restant constant, on peut conclure qu'il existe une liaison entre divorce et stérilité.

6^e)- Fécondité et métier

Enfin, le métier de la femme n'exerce qu'une influence assez modérée, inférieure sans doute à celle de son appartenance ethnique ou à celle de la zone de résidence, à l'exception cependant des prostituées qui, à 50 ans, ont en moyenne 2,4 enfants contre une moyenne générale de 5,6, cette moyenne descendant d'ailleurs à 1,2 en zone urbaine.

7^e)- Fécondité de la femme mariée en fonction de certaines caractéristiques du mari

Si l'âge du mari semble n'avoir aucune influence sur la fécondité de la femme, par contre, il n'en est pas tout à fait de même du degré polygamique de l'union de l'épouse, puisque la fécondité des femmes diminue quand la polygamie augmente. De 6,5 pour les femmes ayant des maris monogames, la fécondité actuelle cumulée à 50 ans passe à 5,6 pour celle dont le mari a 4 femmes et plus.

Quant au métier du mari, il n'est pas sans effet sur la fécondité de l'épouse, comme il apparaît dans le tableau VI-8.

Tableau VI-8.- Femmes dont le mari est connu : Fécondité actuelle cumulée à 50 ans selon le métier du mari

	METIER DU MARI										
	Cadres, techniciens	Em- ployés	Com- merçants	Agri- culteurs	Ma- noeuvres	Con- ducteurs	Tra- vailleurs manuels	Forces de l'ordre	Services	Sans pro- fession et élèves	TOTAL
I.- Ensemble du Cameroun Occidental											
Fécondité cumulée	6,4	6,9	7,2	6,0	6,1	6,5	7,0	5,5	8,3	3,9	6,2
Effectifs de femmes de 15 à 49 ans correspond.	5.717	3.036	8.099	150.210	12.308	1.852	11.978	1.074	1.510	5.311	201.095
II.- dont Zone urbaine											
Fécondité cumulée	8,1	6,1	7,3	6,2	5,9	7,5	6,6	5,7	8,9	4,5	6,6
Effectifs de femmes de 15 à 49 ans correspond.	1.349	1.421	3.544	2.530	1.662	1.042	2.878	610	225	169	15.430

Dans le cas très précis des cadres et techniciens parmi lesquels les ethnies peu fécondes sont sur-représentées, l'on peut noter, en ville, une fécondité de 8,1 contre une moyenne générale de 6,6, ce qui traduit l'influence d'un certain niveau de vie. Il semble en effet que l'augmentation de celui-ci ait pour conséquence une absence de limitation des naissances. Il est possible que l'allaitement maternel ait lieu moins longtemps et qu'il soit partiellement remplacé par un allaitement au biberon, ceci entraînant un retour à la vie conjugale normale dans un laps de temps assez court après la naissance et par voie de conséquence un rapprochement des naissances.

Les facteurs en cause sont donc nombreux à agir sur la fécondité, dans le sens d'un accroissement pour certains et d'une diminution pour d'autres, mais à un degré moindre. Leurs effets se feront principalement sentir dans les années à venir, surtout en ville où les structures et les conditions de vie se modifient beaucoup plus rapidement que dans les milieux ruraux.

*

VI-2.- MORTALITE ET ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION RESIDENTE

VI-2-1.. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA MORTALITE

L'enquête fait apparaître un nombre de décès dans l'année de 26.500 environ, soit un taux de mortalité de 25,7 % pour les hommes et 23,5 % pour les femmes. Cependant :

- les décès d'enfants de moins d'un an, d'environ 7.000, sont, selon toute vraisemblance, minorés de 15 à 18 %, ce qui les monterait à quelque 8.300,
- les décès des adultes dans les centres urbains sont sous-estimés de même, du fait notamment de la difficulté de recueillir des informations sur les décès survenus dans des familles qui ont quitté les lieux depuis,
- les taux de mortalité par âge sont des données incertaines étant donné la plus grande difficulté pour déterminer les âges des décédés.

Ceci étant, les différences de mortalité régionale sont accusées. L'absence quasi-totale de routes, donc d'accès plus rapide aux dispensaires, fait monter le taux de mortalité du Centre à 38,7 %, soit près du double de celui du Sud, lequel n'est que de 20,5 %.

Même la zone rurale Nord et Sud est loin d'être aussi désavantagée puisque le taux de mortalité y est respectivement de 26,8 et de 24,2 % contre 40,5 % pour la zone rurale Centre, ainsi que l'indique le tableau VI-9.

Tableau VI-9.- Décès dans les 12 derniers mois, par âge et par zone et par région pour la zone rurale (effectifs et taux de mortalité en %).

Age	Moins de 1 an		1 à 4 ans		5 à 14 ans		15 à 49 ans		>50 ans et +		Tous âges	
	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux
ZONE RURALE	3.480	158	3.140	37	2.140	14	3.000	13	2.340	72	14.100	26,8
	1.280	236	1.020	59	700	22	1.240	26	400	35	4.640	40,5
	1.260	158	1.120	44	420	9	1.040	10	820	60	4.660	24,2
	6.020	170	5.280	41	3.260	15	5.280	14	3.560	62	23.400	28,1
BOURGS	240	106	360	48	170	14	170	7	100	40	1.040	21,8
PLANTATIONS	350	129	320	38	70	7	85	3	10	41	835	16,7
VILLES	452	104	398	28	38	3	204	4	65	29	1.206	12,4
TOTAL	7.062	158	6.358	40	3.587	13	5.739	12	3.735	59	26.481	25,7

Par classe d'âge, le phénomène est le même de façon générale.

VI-2-2.- DECES SURVENUS DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Les pourcentages de décès survenus dans des centres hospitaliers constituent de bons indices mesurant la diffusion des soins médicaux modernes. Un décès sur dix a lieu à l'hôpital, avec une certaine prédominance masculine, ce taux décroissant en moyenne avec l'âge puisqu'il tombe de 14 % pour les moins d'un an à 4 % pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

En fait, il en va comme des naissances à l'hôpital. Les villes ont un taux beaucoup plus élevé que la zone rurale puisque 50 % des décès y surviennent à l'hôpital alors que dans cette dernière, il n'atteint que 7 %, les bourgs et les plantations présentant une situation intermédiaire. Même en zone rurale, le taux du Sud est près du double de celui du Centre et du Nord, soit 11 % contre 6 %. Ces différences régionales étant dues à une infrastructure hospitalière plus développée.

VI-2-3.- MORTALITE INFANTILE

Obtenus d'après les informations brutes recueillies, les taux de mortalité infantile de 138 % (soit 155 % pour les garçons et 121 % pour les filles) sont sans aucun doute sous-estimés.

Les taux ajustés de mortalité infantile de 163 % (soit 189 % pour les garçons et 138 % pour les filles) semblent les plus proches de la réalité.

La mortalité infantile est systématiquement plus forte chez les garçons que chez les filles ; phénomène d'ailleurs très général. Elle est d'autre part plus basse en zone rurale, et particulièrement forte dans le Centre, ce qui ne fait que confirmer les constatations précédentes.

Outre l'enregistrement des décès au cours des douze derniers mois, une autre source de renseignements sur la mortalité a été constituée par l'étude de la survie des enfants des femmes de chaque âge.

La survie des enfants a donc été mesurée selon deux méthodes différentes : directement à partir des données individuelles des mères et par un calcul théorique partant des seuls décès des douze derniers mois. Le résultat de ce calcul montre que la concordance est en moyenne assez bonne, avec cependant une concordance meilleure pour les enfants de mères jeunes, ce qui est logique, et meilleure pour les garçons que pour les filles, ce qui est plus difficile à expliquer.

VI-2-4.- SURVIE ET TAUX D'ACCROISSEMENT

40 % d'une génération a disparu à 20 ans, la moitié à 38 ans (soit à 32 ans pour une génération d'hommes et à 42 ans pour une génération de femmes). Les espérances de vie sont données dans le tableau VI-10, en supposant que les décès au-delà de 70 ans surviennent en moyenne à 75 ans.

Tableau VI-10.- Espérance de vie par sexe à chaque âge (en années)

Sexe	A G E															
	0	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
Hommes	32,5	39,1	42,0	40,4	37,3	34,1	30,8	27,5	23,7	20,4	17,3	13,8	11,7	10,2	7,4	5,0
Femmes	35,9	40,6	43,4	41,0	38,3	34,8	31,2	27,4	23,4	19,6	16,6	13,9	11,7	10,7	8,0	5,0
Ensemble	34,3	40,0	42,8	40,8	37,9	34,5	31,5	27,5	23,6	20,0	17,0	13,8	11,7	10,4	7,6	5,0

Quant aux taux de survie, ils sont indiqués dans le tableau suivant.

Tableau VI-11.- Taux de survie, par âge, des populations du Cameroun Occidental et de deux régions du Cameroun Oriental

	0 an	1	5	15	25	35	45	55	65
Cameroun Occidental	1.000	836	709	626	571	520	438	310	173
Cameroun { Nord-Bénoué	1.000	760	632	566	512	466	415	334	217
Oriental { Sud-Est	1.000	880	795	702	660	601	529	428	321

Le Nord du Cameroun Oriental apparaît comme la région la plus défavorisée. L'équipement sanitaire de cette région, surtout celui de la zone montagneuse et très peuplée du Marqui Wandala est encore moins en avance qu'au Cameroun Occidental pris dans son ensemble.

En conclusion, le taux d'accroissement naturel, compte non tenu des erreurs d'observation, a 95 % de chance d'être compris entre 2,07 % et 2,53 %, la valeur centrale étant de 2,3 %.

Le taux de reproduction net, en tenant compte à la fois des quotients de mortalité et des taux de fécondité par âge des femmes, est de 1,73.

Le taux d'accroissement de Lotka est de 2,16 %, soit légèrement inférieur au taux d'accroissement naturel, du fait notamment des erreurs d'observation des âges des femmes et sans doute aussi du fait que la population n'est pas dans un état «démographiquement» stable étant donné la diminution de la mortalité et les mouvements migratoires récents.

Le taux d'accroissement déduit de l'ajustement de la structure par âge, tel qu'il a été décrit au chapitre I, est de 2,6 %. Il est nettement supérieur au taux d'accroissement naturel, cette dernière différence pouvant s'expliquer notamment par le fait que l'on a admis pour son calcul que la mortalité n'avait pas évolué dans le passé, ce qui n'est pas le cas.

Au total, si l'on compare ces derniers taux avec ceux correspondants au Cameroun Oriental (Régions Nord-Bénoué et Sud-Est, pour lesquelles le taux d'accroissement naturel est respectivement de 1,1 % et de 1,6 %), on constate que la population du Cameroun Occidental s'accroît à un rythme rapide. Seule la région Ouest Bamileké du Cameroun Oriental semblerait présenter des taux d'accroissement équivalents.



CHAPITRE VII

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

VII-1.- ABSENTS ET VISITEURS	70
VII-1-1.- Critique des données	70
VII-1-2.- Structure des mouvements migratoires temporaires.....	70
VII-2.- LES MIGRATIONS DEFINITIVES	72
VII-2-1.- Critiques des résultats	72
VII-2-2.- Les origines	72
VII-2-3.- La durée de résidence	73
VII-2-4.- Les villes	73

VII-1.- ABSENTS ET VISITEURS

VII-1-1.- CRITIQUE DES DONNEES

La durée d'absence ou de visite, fixée à 2 ans pour la zone rurale, a été ramenée à 6 mois pour les villes, afin de mieux tenir compte de la mobilité de la population et de ne pas compter comme visiteur un pourcentage important de la population y vivant de façon relativement stable.

Les chiffres globaux font apparaître, après prise en compte des mouvements avec l'extérieur, une différence d'environ 20 % entre effectifs d'absents et de visiteurs, évalués respectivement à 122.300 et 98.200.

Parmi les raisons qui expliqueraient cette différence importante, on peut noter l'étalement de l'enquête sur plus d'un an, les différences de critères de résidence entre zones, l'impossibilité de recenser certains absents et des facteurs sociologiques tels que la crainte de l'impôt. D'une façon générale, les visites de courte durée, notamment celles de moins de quatre jours, ont été mal enregistrées.

Compte tenu d'une surestimation des absents et d'une sous-estimation des visiteurs, **l'effectif devrait s'établir à quelque 100 à 110.000 personnes, soit quelque 10 % au minimum de la population totale.**

VII-1-2.- STRUCTURE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES TEMPORAIRES

A)- STRUCTURE PAR ZONE ET PAR REGION

Les mouvements entre zones et régions font apparaître une **attraction de la population du Nord et du Centre vers le Sud**, où « l'indice de visite » (1) est nettement plus élevé (plus de 14 % contre 9 % seulement dans le Nord), les taux d'absence restant comparables. Ce mouvement prend surtout son origine dans le département de Bamenda.

Il existe également une **attraction de la zone rurale vers les bourgs et les villes** où le taux d'absence est inférieur à l'indice de visite.

Dans le Nord et le Centre, les absents sont en majorité des hommes âgés de moins de 45 ans et très fortement ruraux. Par contre dans le Sud, le taux d'absence est plus fort chez les femmes quel que soit leur âge. Les émigrants temporaires sont donc surtout des hommes dans les régions rurales alors que ce sont des femmes dans les régions où l'urbanisation est plus poussée, compte non tenu des enfants de moins de 5 ans pour lesquels le taux d'absence est équivalent chez les garçons et les filles du fait que les mères s'absentent fréquemment accompagnées de leurs enfants.

B)- STRUCTURE PAR VILLE

Il existe des différences très sensibles selon les villes. Bamenda et Kumba ont une population « flottante » très importante composée surtout d'adultes jeunes de sexe masculin venus pour poursuivre leur scolarité ou chercher du travail.

A l'opposé, Tiko, peuplée en majorité de Nigériens et de Camerounais Orientaux, compte une population présente moins forte que la population résidente, laquelle s'absente volontiers hors du Cameroun Occidental pour des raisons d'ordre commercial, scolaire ou familial.

Seules Victoria et Buéa semblent avoir des mouvements équilibrés entre absents et visiteurs.

C)- LES MOTIFS DES MIGRATIONS TEMPORAIRES

« Affaires familiales » et « Etudes » comptent pour 72 % des absences, celles-ci étant réparties entre les deux causes sensiblement à égalité chez les hommes, mais dans les proportions de 57 % et de 15 % chez les femmes, pour qui la scolarisation joue un rôle moindre. Suivent chez les hommes les raisons économiques, chez les femmes les raisons médicales.

Chez les moins de 15 ans, qui représentent plus de la moitié des absents, 43 % des garçons le sont pour cause de scolarité, chez les absents masculins âgés de 15 à 34 ans, 38 % le sont pour la même raison. Ceci donne la mesure

(1) – *Ou proportion de visiteurs par rapport à la population résidente.*

de l'importance de la scolarité dans les migrations temporaires même compte tenu d'un gonflement vraisemblable des effectifs dus à des doubles comptes en zone rurale et dans les villes.

Chez les femmes, les «Affaires familiales» jouent le rôle le plus important et sensiblement constant quel que soit l'âge.

Globalement le flux, dans le sens de la zone rurale vers les villes, a d'abord des raisons scolaires, puis médicales ou de recherche d'emploi. A l'inverse, le flux des villes ou des plantations vers la zone rurale a pour cause les affaires familiales, les accouchements et les congés.

D)- DUREE DES MIGRATIONS TEMPORAIRES

La durée des déplacements dépend essentiellement de leur motif. Les absences les plus courtes ont le marché pour objet. Viennent ensuite les absences pour cause de culture, de congé puis celles pour raison professionnelle tandis que les accouchements, la recherche de travail et l'hôpital provoquent des absences d'assez longue durée, celles au-delà de 2 ans touchant surtout les scolaires. La durée du déplacement est également liée à l'âge dans la mesure où le motif est lui-même lié à l'âge, la durée du déplacement diminuant lorsque l'âge augmente.

E)- LIEUX DE MIGRATIONS

Les déplacements dans le lieu de recensement ou dans le cadre de la «Local Authority» sont proportionnellement plus nombreux en zone rurale qu'en ville ou en plantation, ainsi que le suggère le tableau VII-1 suivant (NB - voir tableaux 19 et 20 du chapitre XIII du Tome I).

Tableau VII-1.- Zone Rurale et Villes : Répartition, par département (ou par ville), des absents selon le lieu d'absence et des visiteurs selon le lieu d'origine (%)

Lieu d'absence ou d'origine Département	Département			Hors département			Hors Cameroun Occidental		TOTAL	
	Lieu de recensement	«Local authority»	Département (autres lieux)	Nord	Centre	Sud	Cameroun Oriental	Nigéria et autres pays		
I - ZONE RURALE										
I - ABSENTS										
NKAMBE	36,0	19,5	14,1	10,9	1,2	6,2	2,0	10,1	100,0	
WUM	27,4	42,2	8,2	5,0	2,2	11,9	0,6	2,4	100,0	
BAMENDA	38,5	26,4	10,7	3,7	1,1	15,8	2,5	1,2	100,0	
MAMFE	11,9	26,2	20,5	3,9	-	28,5	3,1	6,0	100,0	
KUMBA	3,9	28,5	30,3	4,4	3,3	9,4	5,7	14,5	100,0	
VICTORIA	2,0	19,9	28,4	7,7	2,5	4,5	4,5	30,6	100,0	
TOTAL	25,4	27,3	16,6	4,8	1,6	14,4	3,1	6,9	100,0	
II - VISITEURS										
NKAMBE	50,8	23,5	11,1	4,3	0,5	3,0	0,8	5,9	100,0	
WUM	54,1	31,1	6,7	0,6	0,8	6,1	-	0,6	100,0	
BAMENDA	48,4	26,5	11,1	2,0	1,7	6,9	2,6	0,8	100,0	
MAMFE	35,8	27,4	18,7	3,8	0,2	9,5	1,6	3,0	100,0	
KUMBA	12,2	28,8	18,5	5,9	2,6	4,2	4,8	23,1	100,0	
VICTORIA	6,4	28,3	22,2	12,8	4,4	7,6	3,2	15,2	100,0	
TOTAL	35,0	27,7	14,3	4,1	1,7	6,1	2,6	8,5	100,0	
II - VILLES										
I - ABSENTS										
BAMENDA	13,4	17,1	32,4	5,7	1,9	13,8	9,0	6,7	100,0	
MAMFE	1,9	10,9	18,4	20,6	-	19,1	1,6	27,5	100,0	
KUMBA	3,7	2,6	7,7	16,9	8,8	15,1	26,0	19,2	100,0	
BUEA	5,2	11,5	18,6	26,0	4,9	11,5	10,5	11,9	100,0	
VICTORIA	5,9	2,5	20,7	25,0	6,3	14,3	9,9	15,3	100,0	
TIKO	2,1	2,6	16,6	6,2	7,5	8,5	9,6	46,8	100,0	
TOTAL	6,7	7,9	20,0	15,4	5,3	13,7	12,9	18,0	100,0	
II - VISITEURS										
BAMENDA	10,3	20,7	39,7	8,4	4,3	7,3	5,0	4,4	100,0	
MAMFE	8,6	12,6	44,5	13,0	-	10,1	1,1	10,1	100,0	
KUMBA	7,2	3,7	21,7	18,0	13,4	20,4	8,4	7,1	100,0	
BUEA	7,2	10,5	27,3	22,3	8,4	12,3	8,4	3,5	100,0	
VICTORIA	10,8	3,9	17,8	21,4	14,6	15,0	5,5	10,9	100,0	
TIKO	4,2	4,2	16,0	6,3	9,3	9,9	10,2	39,8	100,0	
TOTAL	8,6	9,8	28,1	15,1	9,4	13,9	6,5	8,5	100,0	

Au-delà de la «Local Authority», les migrations temporaires concernent davantage les zones urbanisées ou semi-urbanisées. Près de 30 % des absents des villes et des bourgs seraient partis au Cameroun Oriental ou au Nigéria.

Il est significatif de noter également que plus de 40 % des absents de la zone rurale recherchent du travail hors de leur département de résidence et dans le Sud.

L'origine des visiteurs urbains est très généralement plus lointaine que celle des visiteurs de la zone rurale : 60 % de visiteurs scolaires ruraux viennent **tout au plus de la Local Authority**, tandis qu'en ville, presqu'autant viennent **au minimum d'un autre département**, si ce n'est de l'extérieur du Cameroun Occidental.

Les migrations temporaires sont ainsi à l'origine d'une nouvelle répartition de la population, une certaine fraction des quelque 100.000 personnes concernées se fixant annuellement dans une nouvelle résidence, but de leur déplacement initial ; cette population, une fois fixée, provoquera elle-même de nouveaux déplacements qui amplifieront les courants d'échanges actuels dans la mesure où elle a gardé de nombreux contacts avec son milieu d'origine et dans la mesure où son nouveau mode de vie prend valeur d'exemple, la scolarisation et la recherche d'emploi jouant un rôle de premier plan dans ce processus.

*

VII-2.- LES MIGRATIONS DEFINITIVES

VII-2-1.. CRITIQUES DES RESULTATS

L'accroissement inégal de la population, selon la zone et la région, depuis le recensement de 1953, est un phénomène d'importance fondamentale. Sa poursuite «aveugle» peut en effet poser à court terme des problèmes sérieux, ou graves, de disponibilité en terres, d'approvisionnement en produits vivriers, de prix de ces derniers, d'emploi, en un mot de choix régional d'investissement. L'analyse du **soldé** des mouvements passés devrait aider à l'élaboration des prises de décisions futures.

L'**origine** de la population résidente (1), confondue ou non avec le lieu de naissance, s'est avérée une notion plus utile que la **durée de résidence au lieu actuel**. La crainte irraisonnée d'un contrôle policier a en effet amené selon toute vraisemblance, et de façon spécifique, les Camerounais Orientaux à exagérer leur durée moyenne de résidence, en zone rurale notamment.

VII-2-2.. LES ORIGINES

A)- PAR RÉGION ET PAR ZONE

La proportion des résidents nés sur place décroît de 79,5 % en zone rurale, à 32,5 % en ville et à 22,2 % en plantation.

Le Sud se distingue en fait très nettement : plus de 40 % de sa population résidente est née hors des départements de Kumba et Victoria, selon la répartition suivante :

ORIGINE	Nord	Centre	Cameroun Oriental	Nigéria
% de la population née hors du Sud	12,5	5	5,8 %	20 %

Les résidents nés au Nigéria représentent le groupe immigrant le plus important sauf en plantations où ce sont alors les groupes ethniques originaires du Nord qui sont nés à 30 % hors du Sud. Le département de Victoria est d'ailleurs davantage touché par le mouvement migratoire que celui de Kumba puisqu'un tiers seulement des résidents de Victoria sont «nés sur place» et 32 % sont nés au Nigéria au lieu de respectivement 56 % et 18 % dans Kumba.

Dans le Centre, à l'opposé, 5,8 % seulement de la population est née hors de la région, dont 1,7 % dans le Nord, ainsi que l'indique le tableau VII-2.

Sur le plan ethnique, les groupes côtiers apparaissent comme étant, de loin, les plus mobiles, 51,1 % de ceux résidant en zone rurale n'ayant jamais résidé ailleurs que dans leur lieu de naissance ; les Bantoides du Plateau, du département de Nkambé notamment, et les Bamilékés Occidentaux sont ceux qui le sont le moins, respectivement 86,3 et 91,5 % des résidents ruraux n'ayant jamais résidé ailleurs, les données ethniques recoupant très largement les données régionales.

(1) - Ou lieu de résidence antérieur.

Tableau VII-2.- Répartition de la population par âge et par sexe, selon le lieu de naissance et le lieu de résidence (·) (*)

AGE	LIEU DE NAISSANCE	LIEU DE RESIDENCE								
		Nord			Centre			Sud		
		M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Moins de 15	Cameroon Occidental	98,0 0,1 1,1	97,8 0,2 1,3	97,9 0,1 1,2	1,3 95,5 1,4	0,9 96,1 1,5	1,1 95,8 1,5	5,5 2,8 78,6	5,2 2,6 80,7	5,3 2,7 79,5
	Hors Cameroon Occidental	0,8	0,7	0,8	1,8	1,4	1,6	13,1	12,1	12,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
15 - 34	Cameroon Occidental	96,6 0,3 0,3	97,8 0,5 0,3	97,3 0,4 0,3	3,2 89,7 1,1	2,5 92,3 0,3	2,8 91,3 0,6	22,2 7,4 29,9	17,8 8,1 39,6	20,0 7,7 34,6
	Hors Cameroon Occidental	2,8	1,4	2,0	6,0	4,9	5,3	40,5	34,5	37,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
35 - 54	Cameroon Occidental	96,8 0,1 0,1	97,9 0,6 0,1	97,4 0,4 0,1	2,9 91,6 0,1	1,6 94,7 0,1	2,2 93,4 0,1	17,5 5,6 36,5	9,2 3,8 67,9	14,6 4,9 47,4
	Hors Cameroon Occidental	2,9	1,4	2,1	5,3	3,6	4,3	40,4	19,1	33,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
55 et plus	Cameroon Occidental	97,9 - -	97,3 - -	97,6 - -	0,3 98,7 -	- 96,6 -	0,1 97,8 -	8,9 2,5 63,0	5,1 3,1 76,6	7,6 2,7 67,8
	Hors Cameroon Occidental	2,1	2,7	2,4	1,0	3,4	2,0	25,5	15,1	21,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL	Cameroon Occidental	97,4 0,2 0,7	97,8 0,3 0,7	97,6 0,3 0,7	1,9 93,7 1,0	1,5 94,6 0,8	1,7 94,2 0,9	14,0 5,0 52,1	10,8 5,0 62,0	12,5 5,0 56,7
	Hors Cameroon Occidental	1,7	1,1	1,4	3,3	3,0	3,2	28,8	22,2	25,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Chiffres en italique = pourcentage de résidents nés dans la région où ils résident.

B)- PAR AGE

Les zones rurales du Nord et du Centre, et à un moindre degré les bourgs de ces deux régions, sont homogènes. Le pourcentage de résidents nés sur place, de 80 % en moyenne ou davantage, (de 70 % dans les bourgs), est peu variable avec l'âge. Au contraire, dans le Sud, le pourcentage de «nés sur place» varie fortement avec l'âge et la zone. Il est, en zone rurale, de l'ordre de 70 % jusqu'à l'âge de 15 ans puis il descend à 30 % jusqu'à 35 ans pour remonter lentement à quelque 50 % à compter de 55 ans ; dans les bourgs, comme en ville, il est au plus égal à 10 % au-delà de 15 ans et dans les plantations il est même de moins de 1 %.

VII-2-3.- LA DUREE DE RESIDENCE

Les données sur les durées de résidence doivent être avancées avec réserve.

En zone rurale : Nord et Centre, la presque totalité des personnes âgées de 35 ans et plus et venues de l'extérieur, soit environ 15 % de la population totale, réside au village depuis 10 ans au moins. Dans le **Sud**, ce même taux monte à plus de 30 %, et le taux de ceux qui sont venus depuis moins de 10 ans est lui aussi important et de toute façon toujours supérieur à 15 %.

Dans les régions du Nord et du Centre, les migrations correspondent en fait généralement au mariage, en début d'âge adulte, puis à quelques «retours au pays». Dans le Sud, les migrations touchent surtout les jeunes adultes (plus de 60 % de résidents depuis moins de 10 ans se trouvant dans la classe d'âge 15 à 34 ans), mais elles se poursuivent également au-delà de 35 ans. Ceci est à fortiori vrai pour les villes, et les **plantations** où 70 % des résidents âgés de 15 à 34 ans sont là depuis moins de cinq ans et 20 % depuis moins d'un an.

Il convient de noter que la durée de résidence moyenne des Nigériens apparaît particulièrement brève en zone rurale, 44 % y résidant depuis 2 ans au maximum, ceci indépendamment des mouvements liés aux événements politiques antérieurs, mais en liaison avec l'activité des pêcheurs que l'on trouve très nombreux le long de la côte.

VII-2-4.- LES VILLES

Quelques distinctions peuvent être établies entre les villes :

- **Bamenda** et **Mamfé** n'ont guère qu'une influence départementale : plus de 60 % de leurs résidents sont nés

dans les limites de leur département: Mamfé garde cependant certains liens avec le Nigéria, 20 % de ses résidents y étant nés.

- **Kumba**, **Tiko** et **Victoria**, villes commerciales très actives, ont une influence qui dépasse les limites du Cameroun Occidental. Si la population née au Cameroun Oriental, ou en Nigéria, atteint 25 % du total à Victoria, elle compte à Kumba pour 38 % et à Tiko pour 46 %.

- **Buéa** présente une population «native» relativement importante, surtout dans les classes âgées, ainsi qu'une population immigrante «superposée», jeune, principalement administrative, venue en partie des régions Nord et Centre, la population venue d'au-delà de la Local Authority étant très peu nombreuse, comme pour les trois villes précédentes.

En réalité, pour les quatre villes du Sud, le transit serait fréquent au sein de la région avant l'installation dans le lieu de recensement, l'intéressé étant hébergé, dans un premier stade, chez un parent ou un ami, puis de la choisissant son lieu d'installation en fonction des possibilités offertes. Pour Bamenda et Mamfé, il semblerait qu'une partie des immigrants nés dans la région transite par une autre région avant de venir s'installer dans ces deux villes. Peut-être s'agit-il de retours dans la région de départ après un temps de séjour plus ou moins long dans le Sud, en ville ou en plantation.



CONCLUSION

En fin d'analyse, le Cameroun Occidental apparaît comme une unité assez modeste, avec une superficie de quelque 42.000 km² et une population résidente d'environ **un million trente mille personnes** en 1964, soit environ un million cent vingt cinq mille en 1968.

La diversité des conditions géographiques et économiques en fait cependant un pays très varié qui constitue une véritable mosaïque humaine composée d'une soixantaine de clans ou groupes, la forêt dense sur les deux tiers de sa superficie et essentiellement dans les départements de Mamfé et de Kumba favorisant le cloisonnement entre ces groupes.

Trois régions se distinguent nettement :

- le **Nord**, « Grassland » ou plateau, couvrant les départements de Bamenda, Wum et Nkambé et comptant pour plus de la moitié de la population avec une zone rurale homogène et assez dense ;
 - le **Centre**, zone de forêt, correspondant au département de Mamfé et comptant moins du huitième de la population ;
 - le **Sud**, comprenant les départements de Victoria et Kumba, et comportant une part de forêt dense, mais aussi toute la zone des plantations et les villes importantes, et étant soumis à un véritable bouleversement au cours de ces dix dernières années.

Les populations de ces trois régions, soumises à des conditions différentes ont un comportement démographique lui aussi différent. Si le taux général de natalité est de 50‰ et celui de mortalité de 25,7‰, par contre au niveau régional les écarts sont considérables. Le département de Mamfé qui manque notamment d'infrastructure routière et hospitalière, présente un taux de mortalité nettement plus élevé que la région du Nord, et surtout que celle du Sud.

Compte tenu de ces données, il convient de donner quelques indications sur les perspectives démographiques du Cameroun Occidental dans les prochaines années.

1.- PROJECTIONS DE POPULATION

Le taux d'accroissement annuel de 2,3 % ne peut être utilisé qu'avec prudence, les causes d'erreurs étant nombreuses. Il convient de noter cependant que le calcul sur la base de la population actuelle et de ce taux d'accroissement fournit une estimation rétrospective de la population en accord avec les données du recensement de 1953. Tout se passe comme si la balance migratoire avec le Nigéria et le Cameroun Oriental était nulle sur la période 1953 à 1964, les arrivées compensant les départs. Malgré la fragilité des conclusions que l'on peut apporter sur ce point, il semble que depuis 1953, il y ait remplacement partiel des Nigériens par les Camerounais Orientaux.

Quoiqu'il en soit, malgré les réserves faites, les projections s'avèrent très utiles pour estimer l'incidence probable du développement démographique sur l'avenir économique du pays. La précision des résultats présentés dans le tableau suivant est suffisante.

^(*) Projection de la population du Cameroun Occidental (Taux d'accroissement de 2,3 %)

Pour réaliser des projections à des dates non prévues dans ce tableau, on pourra utiliser les facteurs d'extension suivants :

ETUDES RETROSPECTIVES			ETUDES PROSPECTIVES	
Années	Facteur d'extension		Années	Facteur d'extension
1963	0,978		1966	1,047
1960	0,913		1967	1,071
1955	0,815		1968	1,095
1950	0,728		1969	1,121
			1971	1,173
			1976	1,314
			1979	1,406

2.- ACCROISSEMENT REGIONAL ET URBAIN

Divers recouplements permettent de donner quelques indications qui pourraient être utiles dans le cadre d'une politique générale de développement. Dans la mesure où la croissance de la population urbaine et semi-urbaine peut entraîner des dépenses élevées en investissement et poser des problèmes d'approvisionnement en produits vivriers, il est intéressant de fournir quelques informations quant à l'accroissement possible.

A)- ACCROISSEMENT REGIONAL (1)

	NORD	CENTRE	SUD
Population 1953	429.000	100.000	223.000
Population 1964	574.000	122.000	333.000
Accroissement 1953-1964	34 "	22 "	49 "
Population en 1975	770.000	140.000	500.000

D'après ces estimations, la population totale serait de 1.410.000 en 1975 alors que les projections précédentes s'élevaient à 1.321.000. La différence provient de l'application à chaque région de coefficients propres d'accroissement.

Si l'on ne considère que le Sud, on obtient :

SUD	ZONE RURALE	ZONE URBANISEE OU SEMI-URBANISEE (bourg, plantations, villes)
Population 1953	147.000	76.000
Population 1964	193.000	140.000
Accroissement 1953-1964	31 "	84 "
Population 1975	250.000	260.000

En 1975, sur la base des informations de l'enquête démographique de 1964, la densité du Sud atteindrait 35 habitants au km², moyenne entre le département de Kumba encore aujourd'hui faiblement peuplé et celui de Victoria, qui dépasse déjà 60 habitants au km² et atteindrait au moins 100, le taux d'urbanisation (bourg et plantations compris) dépassant alors vraisemblablement 50 % de la population totale du Sud.

Il faut cependant rappeler que la décennie passée a été marquée par l'ouverture de la forêt, actuellement arrêtée, et que le développement du Sud reste très largement conditionné par les plantations de type industriel, donc par le cours des « produits tropicaux » sur le marché international. Par ailleurs, le développement du Sud a été jusqu'à présent lié à un certain contexte politique, c'est-à-dire notamment au détachement du Cameroun Occidental d'avec le Nigéria et du rattachement à la République Fédérale du Cameroun. Il reste à savoir si l'apport de population gardera à la suite de ces événements la même ampleur et ne sera pas ralenti éventuellement dans son rythme par d'autres événements tels que ceux du « Biafra », à moins que l'immigration venant du Nord ou du Centre prenne le relais.

B)- ACCROISSEMENT URBAIN

Population 1953	environ : 44.000 (*)
Population 1964	98.000
Accroissement 1953-1964	123
Population 1975	220.000
(*) - Il n'est pas possible de donner un chiffre très précis dans la mesure où les limites urbaines de 1964 ne recoupent pas exactement celles de 1953	

(1) - Les chiffres suivants sont arrondis au millier pour 1953 et 1964 et à la dizaine de miliers pour 1975.

L'accroissement annuel moyen est élevé car il correspondrait à une augmentation de **7,5** soit celle d'une ville comme Yaoundé. **Si le développement à venir se fait à l'image du passé, les trois-quarts de la population seraient, en 1975, localisés dans le Sud.** Il apparaît hautement souhaitable que l'Etat entreprenne tous les dix et si possible tous les cinq ans un recensement urbain. Il est en effet impossible de prévoir actuellement :

1°)- si le taux actuel se maintiendra,

2°)- a fortiori, quelles villes prendront le plus d'extension. **La création de l'axe routier Douala-Tiko-Victoria peut en particulier jouer pour ces deux villes le même rôle que précédemment la réalisation des axes Loum-Kumba et Kumba-Mamfé pour Kumba.**

L'on pourrait craindre, faute d'une connaissance des besoins en temps utile, une insuffisance ou une répartition non «équitable» des crédits d'investissements (sanitaires, scolaires, de voirie, etc...), ou encore une insuffisance de production vivrière pour l'alimentation des villes, et donc une flambée des prix, génératrice de tensions.

Soumis à l'évolution économique, le destin des villes l'est aussi à la politique choisie. Actuellement, par la création de sous-préfectures en particulier, le Cameroun fait porter une partie de ses efforts sur la régionalisation de son développement. Dans cette ligne d'action, il lui faudra très vraisemblablement porter au cours de la prochaine décennie une part importante de son attention sur le développement des villes et tout spécialement de celles du Sud.



ANNEXE

NOTE SUR LE PETIT COMMERCE ET L'ARTISANAT

A l'enquête démographique proprement dite a été adjointe une enquête légère sur le secteur «**commerce traditionnel et artisanat**». Les entreprises tenant une comptabilité ont été exclues du champ de l'enquête et celles n'exerçant pas leur activité en un lieu fixe (commerce itinérant, vente au plateau, transports routiers) n'ont pu être touchées.

1.- LES ENTREPRISES

Les effectifs sont présentés ci-après.

Tableau I.- L'artisanat et le petit commerce en zone rurale - Répartition des entreprises d'après leur activité principale

Activité des entreprises	Nombre d'entreprises			Nombre moyen de travailleurs par entreprise		
	Nord	Centre et Sud	TOTAL	Nord	Centre et Sud	TOTAL
Boulanger, bouchers	200	20	220	1,0	1,0	1,0
Tailleurs, couturières	1.440	1.160	2.600	1,1	1,1	1,1
Menuisiers, scieurs	1.460	640	2.100	1,6	1,5	1,6
Fabricants de produits locaux	2.480	140	2.620	1,1	1,3	1,1
Réparateurs	180	180	360	1,3	1,0	1,2
Services	300	240	540	1,2	1,3	1,3
Commerçants non spécialisés de produits manufacturés	800	960	1.760	1,2	1,2	1,2
Commerçants spécialisés de produits manufacturés	400	320	720	1,3	1,3	1,3
Commerçants de produits vivriers et autres	600	1.420	2.020	1,0	1,3	1,2
Vendeurs de vin de palme	260	300	560	1,1	1,0	1,0
Autres commerçants	100	80	180	1,2	1,5	1,7
TOTAL	8.220	5.460	13.680	1,2	1,3	1,2

Tableau II.- L'artisanat et le petit commerce dans les bourgs - Répartition des entreprises d'après leur activité principale

Activité des entreprises	Nombre d'entreprises			Nombre moyen de travailleurs par entreprise		
	Nord	Centre et Sud	TOTAL	Nord	Centre et Sud	TOTAL
Boulanger, bouchers	30	50	80	3,3	2,2	2,6
Tailleurs, couturières	80	240	320	1,1	1,1	1,1
Menuisiers, scieurs	30	110	140	1,7	1,2	1,3
Fabricants de produits locaux	20	60	80	1,0	1,0	1,0
Réparateurs	20	70	90	1,5	1,4	1,4
Services	20	130	150	2,0	1,2	1,3
Commerçants non spécialisés de produits manufacturés	160	310	470	1,3	1,5	1,4
Commerçants spécialisés de produits manufacturés	50	140	190	1,6	1,4	1,5
Commerçants de produits vivriers et autres	50	500	550	1,0	1,2	1,2
Vendeurs de vin de palme	30	80	110	1,0	1,1	1,1
Autres commerçants	-	110	110	-	1,2	1,2
TOTAL	490	1.800	2.290	1,4	1,3	1,3

Tableau III.- Les entreprises artisanales dans les plantations

Activité des entreprises	Nombre d'entreprises artisanales	Pourcentages
Tailleurs	250	37,0
Réparateurs	55	8,1
Services	45	6,7
Commerce de produits manufacturés	100	14,8
Commerce de produits vivriers et autres	105	15,6
Commerce de vin de palme	40	5,9
Autres commerces	80	11,9
TOTAL	675	100,0

Tableau IV.- Répartition des entreprises artisanales d'après leur activité principale dans les six villes du Cameroun Occidental

ACTIVITE DES ENTREPRISES	Bamenda	Mamfé	Kumba	Tiko	Buéa	Victoria	TOTAL
Artisans producteurs							
Bouchers	16	8	27	9	3	8	71
Boulanger	9	-	-	4	1	4	18
Préparateurs de plats cuisinés	45	3	15	4	4	15	86
Tailleurs, couturières	119	38	111	51	34	120	473
Menuisiers	45	14	75	13	12	20	179
Fabricants de produits locaux	12	6	30	12	2	15	77
Cordonniers	21	6	15	11	8	16	77
Réparateurs de radios montres et machines à coudre et autres	16	6	12	7	9	21	71
Réparateurs de bicyclettes, motos et voitures	28	7	42	26	-	22	125
Autres réparateurs	-	-	-	-	1	-	1
Fabricants de lits locaux	8	3	12	6	1	11	41
Autres artisans	5	1	6	3	-	2	17
Total	324	92	345	146	75	254	1.236
Services							
Blanchisseurs	9	6	30	14	4	32	95
Coiffeurs	19	9	54	18	5	15	120
Autres services de type moderne *	9	2	21	11	7	11	61
Bars, hôtels, restaurants	58	20	72	42	10	41	243
Autres services (**)	4	-	9	8	2	8	31
Total	99	37	186	93	28	107	550
Commerçants							
Commerçants non spécialisés de produits manufacturés	219	101	354	141	66	145	1.026
Commerçants spécialisés en friperie	42	12	120	22	18	34	248
Commerçants de boissons	54	13	75	21	14	32	209
Commerçants spécialisés en tissus et habillement	171	26	204	105	10	66	582
Quincaillerie, pharmacie, commerce de pièces détachées	71	20	78	47	1	28	245
Commerçants spécialisés en autres produits manufacturés	20	3	24	9	-	14	70
Commerçants de produits manufacturés et de produits vivriers	65	16	48	113	49	94	385
Vendeurs de poisson sec	7	12	81	28	17	18	163
Vendeurs de poisson frais	-	-	-	20	-	6	26
Vendeurs de produits vivriers	114	29	105	128	17	102	495
Vendeurs de viandes et volailles	6	1	-	7	-	6	20
Vendeurs de pain	7	-	9	7	3	1	27
Vendeurs de vin de palme, de raphia et de liqueur	218	51	69	46	42	77	503
Autres commerçants	5	1	3	16	-	3	28
Total	999	285	1.170	710	237	626	4.027
TOTAL GENERAL	1.422	414	1.701	949	340	987	5.813

(*) - Photographe, agents de loterie, etc.

(**) - Ecoles Haoussa, médecine locale.

Les chiffres donnés pour les villes sont significatifs puisque sauf pour Kumba le recensement a été exhaustif. Le nombre total d'entreprises s'élève à 5.813 dont 21,2 % d'entreprises artisanales proprement dites, 9,5 % d'entreprises fournissant des services et 69,3 % de petits commerces (voir tableau IV).

Kumba arrive en tête avec 1.701 entreprises, suivie de près par Bamenda qui en a 1.422. Ensuite, viennent à égalité Tiko et Victoria (près du millier). Enfin, Mamfé et Buéa sont les deux villes où le nombre d'entreprises est le moins élevé (respectivement 414 et 340).

2.- LES ACTIFS DANS LES ENTREPRISES

Il convient de noter la faiblesse des tailles moyennes des entreprises, soit : 1,6 personne dans l'ensemble,

dont { 1,6 dans l'artisanat productif,
 2,0 dans les services,
 1,5 dans le commerce.

Apprentis et salariés comptent pour 23 % des effectifs en ville (1) et pour 10 % ou moins seulement, dans les autres zones. En grande majorité de sexe masculin, ils touchent moins de 3.000 francs CFA par mois pour plus de 50 d'entre eux et moins de 5.000 francs CFA pour les trois-quarts d'entre eux.

Leur origine ethnique est variable selon la zone considérée ainsi que l'indique le tableau suivant.

Tableau V.- Répartition des effectifs travaillant dans le petit commerce et l'artisanat selon la zone (ou la ville) et l'origine ethnique

a)- Répartition par zone

ZONE et REGION	Originaires du Nord	Originaires du Sud	Haoussa	Originaires du Cameroun Oriental	Ibos	Autres Nigériens	Autres étrangers	TOTAL
ZONE RURALE - Nord	97,0	-	1,0	1,0	0,8	0,2	-	100,0
- Sud et Centre	15,3	19,5	0,3	4,2	39,8	20,6	0,3	100,0
BOURGS - Nord	62,0	-	5,6	5,6	26,8	-	-	100,0
- Sud et Centre	8,7	10,0	7,4	11,7	54,0	7,8	0,4	100,0
PLANTATIONS	35,0	18,1	-	1,9	27,5	16,9	0,6	100,0
VILLES	16,8	5,9	1,4	11,4	58,1	6,2	0,1	100,0

b)- Répartition par ville

Ethnie	Bamenda	Mamfé	Kumba	Tiko	Buéa	Victoria
Originaires du Sud	0,6	15,4	6,7	7,2	7,6	7,3
Originaires du Nord	40,8	6,9	7,4	3,7	24,9	11,4
Haoussa	1,8	3,3	0,7	1,2	1,3	1,4
Camerounais Orientaux	17,1	6,2	8,7	8,9	22,7	8,8
Ibos	39,3	61,8	72,1	64,8	34,2	60,6
Autres Nigériens	0,4	6,4	4,3	14,1	8,9	10,2
Autres étrangers	-	-	0,1	0,1	0,4	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



(1) - Les effectifs évalués par l'enquête en question sont supérieurs à ceux fournis par l'enquête démographique (soit 13.000 contre 9.000 respectivement). Voir Tome II du rapport général.